Paraît depuis 1913
Tirage: 12 000

LA LIBERTÉ

Vol. 64 No 50 SAINT-BONIFACE, JEUDI 31 MARS 1977

En matière d'éducation française

PLUS D'AUTONOMIE

réclame la F.P.C.P.

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi dernier par la Fédération Provinciale des Comités de Parents, M. Henri Marcoux, président sortant de la Fédération revendiquait une politique gouvernementale en matière d'éducation française qui donnerait plus de contrôle aux Franco-Manitobains sur leur destin.

Cette déclaration intervenait une semaine à peine après la décision de la commission scolaire de Norwood et après l'annonce d'une rencontre le 15 avril prochain de six présidents d'organismes francophones avec M. Schreyer et d'autres membres du gouvernement. Les six présidents en question représenteront la SFM, les EFM, la FPCP, le CCLF, le Collège universitaire et l'Association des commissaires d'école de langue française.

C'est évidemment par l'affaire du Précieux-Sang que M. Marcoux a commencé sa conférence, en mettant l'accent cependant sur la nécessité d'une politique d'éducation française qui donnerait aux francophones plus de pouvoirs quant à l'éducation française.

Selon M. Marcoux, le système actuel travaille contre les francophones, ce qui expliquerait en partie les dissensions engendrées par l'affaire du Précieux-Sang entre parents "A" et "B".

"Ce sont des anglophones qui décident pour nous, nous assimilant à la majorité sans reconnaître nos besoins particuliers" dit-il, expliquant que même s'il y a un désaccord entre les tenants du programme "A" et ceux du programme "B", il y a moyen d'unir les deux groupes sur un même but.

La Fédération Provinciale des Comités de Parents considère ainsi la commission scolaire de Norwood comme "incompétente en ce qui a trait à l'éducation française". "En fait, elle ne s'y connaît pas du tout lance M. Marcoux. Non seulement on refuse l'école française, mais on décide de régresser en réintroduisant dans les premières années un programme qui n'atteindra certainement pas le but fixé, c'est-à-dire le bilinguisme."

Le président de la Fédération répondait ensuite à l'argument concernant le manque d'entente entre les francophones sur lequel a été basée la décision de la commission scolaire. "On a le culot d'ajouter à l'injure en nous accusant, nous francophones, de ne pas être totalement unanimes sur cette question si importante, dit-il. Depuis quand est-ce qu'un groupe partage la même opinion sur toute question? Est-ce que M. Stangl et compagnie ont l'appui unanime des gens de Norwood? Est-ce que M. Ian Turnbull, le ministre de l'Education a l'appui unanime de tous les Manitobains? Est-ce qu'on a attendu que tous désirent Autopac avant de l'instituer?" dit-il.

Le système actuel "nous oblige à des frustrations et des dépenses d'énergie simplement pour survivre" dit M. Marcoux. Il revendique pour les francophones le contrôle sur leur sort en matière d'éducation française, afin qu'ils ne soient pas obligés de lutter contre "ceux qui sont indifférents, ignorants ou trop souvent contre quelque chose, faut-il faire des efforts surhumains avec le risque toujours présent que tout s'est fait pour ne rien obtenir. Taché, Saint-Norbert, et maintenant le Précieux-Sang en témoignent."

La Fédération des Comités de Parents s'interroge aujourd'hui sur la sincérité du gouvernement NPD. Le ministre Ian Turnbull a déclaré en décembre dernier qu'une politique en matière d'éducation française serait énoncée dans les six semaines. "Les semaines ont largement passé". M. Marcoux, ainsi que de nombreux autres représentants francophones craignent actuellement que la rencontre du quinze avril soit infructueuse et ne soit ni plus ni moins qu'une répétition de ce qui existe déjà.

"Notre contrôle, nous pouvons l'acquérir par étapes, dit M. Henri Marcoux. En premier lieu, il faut qu'une politique claire en éducation française soit énoncée par le gouvernement. Il faut que cette politique, sans aucun doute, supporte l'éducation française et qu'elle ouvre la

(suite, page 18)



Les 17, 18 et 19 mars se tenait au Centre culturel franco-manitobain LE SALON DU LIVRE, organisé par le C.C.F.M. en collaboration avec l'Association des Editeurs canadiens, le Conseil des Arts du Canada et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Un nombre impressionnant de visiteurs en profitèrent pour prendre connaissance de quelque trois mille titres. Dans le cadre de cet événement, plusieurs groupes d'écoliers profitèrent de deux journées d'animation sous la direction de Réal Bérard et Claude Dorge. Au cours de l'ouverture officielle, Les Editions du Blé procédèrent au lancement d'un ouvrage de Soeur Hélène Chaput, s.n.j.m., intituel "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien", Sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Raymond Beauchemin, directeur général de l'ACELF, le rédacteur en chef de LA LIBERTÉ, qui présenta Soeur Hélène Chaput, Soeur Chaput, le président de l'ACELF, l'honorable juge Alfred Monnin déclarant le Salon du Livre officiellement ouvert, le consul de France, à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, et l'attaché culturel de France pour les provinces de l'Ouest, Monsieur René Luquet.

Éditorial

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU MANITOBA

La décision que viennent de prendre les commissaires d'écoles de la division Norwood quant à l'enseignement du français à l'école du Précieux-Sang n'a rien de pédagogique. Cette décision résulte du compromis d'un groupe à majorité anglophone qui, d'abord n'a que peu d'intérêt sinon point du tout pour ce qui est de l'avenir culturel du groupe francophone au Manitoba, et, ensuite, est mal placé pour comprendre la situation. C'est d'ailleurs le fait de la masse anglophone manitobaine qui, sauf exceptions, se soucie peu du fait français dans l'Ouest.

Ce que les commissaires de Norwood veulent être, croient être un compromis, ne règle pas le problème, ne mettra pas fin à la dispute qui oppose les partisans du programme dit "B" et les tenants de l'école française.

Nous sommes loin des luttes d'antan pour le maintien de la langue française au Manitoba. Un confrère de la presse écrite de langue anglaise faisait remarquer la semaine dernière que l'on était habitué à entendre parler de dissensions au sujet du français entre anglophones et francophones, mais que maintenant, la dispute se situe chez les francophones eux-mêmes.

La chicane entre les deux groupes francophones au sujet de l'enseignement du français à l'école, en effet, atteint des proportions telles qu'aucune réconciliation ne semble possible. La décision des commissaires de Norwood ne règle rien. Or, il ne s'agit là que d'un cas, du cas d'une seule école. Le problème est plus vaste. C'est le programme "B", en effet, hérité de la Loi 59, qui est remis en question. L'école mixte mène à l'assimilation et les études, les rapports, les mémoires n'y changeront rien. Les faits le confirment.

La Loi 113 accorde aux francophones le choix de l'école, ou plus précisément le choix d'un programme quant à l'enseignement de la langue. Les autorités gouvernementales, mal à l'aise à la suite des développements récents au sein de la communauté francophone sur la question de l'enseignement du français, s'en remettent à la Loi 113. Le ministre de l'Education dit que c'est aux commissions scolaires qu'il appartient de régler les problèmes. Les commissaires, aux prises avec les réclamation de deux groupes irréconciliables, cherchent le compromis. Il est certain, et le ministre de l'Education l'a dit clairement, que le gouvernement du Manitoba n'interviendra pas directement. Il est certain, aussi, qu'il est inutile d'attendre du gouvernement, pour bientôt, la promulgation d'une politique en matière d'éducation française au Manitoba. Le document que présentera sous peu le gouvernement ne sera rien de plus qu'une "clarification" de la Loi 113.

La solution au problème qui existe en ce moment à l'école du Précieux-Sang pourrait être simple. Adopter les recommandations du corps professoral en ce qui touche l'enseignement du français comme langue première. Les commissaires, après avoir acclamé la suggestion des enseignants, l'ont rejetée par un vote de trois contre deux.

Il existe une solution globale et simple, aussi, au problème de l'enseignement du français. L'école française pour les enfants dont les parents veulent qu'ils soient instruits dans la langue et l'atmosphère françaises, avec un bon cours d'anglais, et l'école mixte ou anglaise pour les autres.

On en viendra certainement là. Un ami, qui observe la scène franco-manitobaine depuis plusieurs années, se disait d'avis, l'autre jour, que le programme dit "B" est appelé à disparaître pour se fondre dans les programmes de l'école anglaise où l'on enseigne le français comme langue seconde. Il resterait ce que notre ami appelle une élite française, qui enverrait ses enfants à l'école française où ils y recevraient des cours d'anglais, langue seconde.

Un Franco-Manitobain éminent nous confiait l'an dernier: "Le jour viendra où le français sera enseigné à nos enfants dans des écoles anglaises, par des anglophones". Cela n'aura pas été imposé aux Franco-Manitobains par les "anglais". Cela aura été leur choix.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Non-professionnalisme ou nausée?

M. le Rédacteur,

Le fait que 37 professeurs se soient soudainement sentis malades le mercredi 23 mars dernier n'est évidemment pas une coïncidence; quelqu'un serait naïf de croire le contraire. Cependant, avant de siéger à titre de juge et jury pour condamner un si grand nombre de personnes sans connaître tous les faits est pour dire le moins téméraire et présomptueux. Posons-nous la question à la lumière des événements.

- Un personnel enseignant, certains d'entre eux sur les lieux depuis des dizaines d'années, tente par un travail insigne basé sur deux ans d'étude de fournir à sa commission scolaire une solution foncièrement pédagogique. Est-ce là des symptômes de non-professionnalisme?

- Un groupe de parents, quoique minime (quant au nombre) vocifèrent à la radio et dans les journaux leur mécontentement sur la qualité d'enseignement que reçoivent leurs enfants et pourtant les professeurs qui sont les cibles de telles déclarations continuent à oeuvrer à l'éducation de tous ces élèves malgré l'attitude taciturne de leur patron face à ces accusations. Est-ce là du non-professionnalisme?

- Une école qui fait les manchettes depuis plus de deux ans, gracieuseté d'une dissension venimeuse chez les parents, voit sa population scolaire naviguer harmonieusement sur ces flots d'émotion grâce aux qualités sublimes de son corps professoral. Est-ce là une attitude irresponsable?

- Depuis toujours, mais peut-être plus particulièrement depuis ces deux dernières années, ce personnel a mis d'innombrables heures de travail supplémentaires à préparer un enseignement de qualité, à écouter et aider des jeunes après les heures de classe, à surveiller des activités para-scolaires, etc. Est-ce là les caractéristiques d'un groupe irresponsable?

- Puis, après avoir été abusé, provoqué, voire même menacé, ce même groupe, non seulement se voit refuser la requête de mettre en oeuvre un meilleur programme d'études, mais ce qu'il y a de plus incroyable encore, on refuse à ce groupe le droit de parole, lors d'une assemblée publique, sur une question fondamentale affectant l'éducation — et, encore là, on a dû se conduire comme l'agneau à l'abattoir le soir du 22 mars. Si un geste professionnel doit être posé, quelle peut être la nature de ce geste, je vous le demande?

Les événements relevés ci-dessus ne sont que ceux qui peuvent être connus publiquement, combien d'autres virus ont pu contribuer à cette maladie soudaine? Seuls, les membres de ce noble personnel enseignant le savent. Ceux qui sont quelque peu en mesure de connaître le problème savent que ces professeurs n'étaient pas en condition pour enseigner le matin du 23 mars; ils ne l'étaient probablement pas non plus les 24 et 25 mars, mais se sont présentés, le coeur dans la gorge, pour servir de cibles aux personnes qui osent questionner leur intégrité. Ce qu'il y a de plus sadique dans cette histoire, c'est que les plus affectés par cette maladie, c'est-à-dire les administrateurs, ont dû démontrer une force surhumaine et se présenter seuls à l'école pour envisager le problème.

Professeurs de l'école Précieux-Sang, sachez que les professionnels, les vrais, sont extrêmement fiers de tout ce que vous avez fait jusqu'ici et vous offrent un appui soutenu dans le futur. Continuez à marcher la tête haute, nous envions votre courage!

Educateurs
Franco-Manitobains
Pierre Palud, président

Des États Généraux

Monsieur le Rédacteur,

Dans une opinion que vous avez publiée le 6 janvier 1976, je préconisais comme solution possible aux problèmes linguistiques et culturels la tenue d'Etats Généraux. (Vaste consultation extraordinaire de la population). Depuis, plusieurs personnes de mon entourage m'ont demandé de préciser ma pensée quant à l'aspect que prendrait une telle consultation. Jai donc développé ce scénario, bien entendu fictif mais qui n'en serait pas moins réalisable si l'on tient compte du fait que l'organisation de ces Etats Généraux s'effectueraient à travers des organismes déjà en place.

Je soumets ce scénario tout spécialement à la S.F.M. dont le congrès aura lieu très prochainement.

Alain Raby
Saint-Claude
Manitoba, R0G IZ0.

Devant l'urgence de la situation, scénario d'un plan de redressement de la situation linguistique et culturelle des Franco-Manitobains:

1e opération: La S.F.M. décrète la tenue des Etats Généraux (1) (consultation extraordinaire) de la communauté franco-Manitobaine du 7 au 16 avril 1978.

2e opération: Vaste consultation auprès des élites franco-manitobaines par le biais des comités culturels ou autres organismes locaux qui seraient tenus de: A) Convoquer une ou des assemblée(s) de paroisse afin de débattre l'avenir linguistique et culturel de la communauté franco-manitobaine. (A cet effet la S.F.M. aura minutieusement préparé un document de travail dans

(suite, page 4)

LES LETTRES À LA LIBERTE

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Les textes qui nous sont adressés deviennent la propriété du journal et ne seront pas retournés à leurs auteurs. Enfin nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

ÉCRITS DU MANITOBA FRANÇAIS

(suite)

HECTOR CÔTÉ, c.s.v.

Réflexions sur quelques publications récentes

LE FAIT LITTERAIRE MANITOBAIN

L'Introduction à l'étude des Franco - Manitobains nous paraît un travail digne d'un bénédictin. La codification d'une telle avalanche d'écrits divers exige l'application d'un esprit peu commun d'analyse, d'ordre et de patience. Voilà le résultat: un document de base que les générations à venir se devront de mettre à jour, à la relève de messieurs Deschambault et Dorge.

Devant cette longue liste de titres et de noms d'auteurs, il n'est peut-être pas superflu de nous arrêter à considérer le contenu global de cette littérature.

Un calcul rapide, basé sur le nombre de pages consacrées aux différents genres, nous révèle que 84% environ peut être rangé parmi la littérature de combat qui est un genre de **littérature appliquée**, comprenant: bibliographies, histoire, thèses et rapports... Il ne reste qu'un minime 16% de **littérature, dite pure** qui se rattache directement à la culture: musique, poésie, théâtre, romans, contes, etc...

Un tel écart peut se comprendre et trouver dans notre souci de nous implanter d'abord et de survivre par la suite une justification acceptable. Cependant la jeunesse d'aujourd'hui, avec sa nervosité et son impatience y voit un motif d'inquiétude: "Nous sommes tannés de survivre" me confiait récemment un de mes neveux.

Seules les expressions de créativité, de pure littérature, transmettent un véritable sentiment de vie, un témoignage positif de sa plénitude. Elles ont leur source dans la sécurité; elles en sont les effets et les fruits. La veillée au chevet du malade qui mourra, ne mourra pas, est toujours déprimante. Au contraire, quelles explosions de joie communicative accompagnant les premiers balbutiements de l'enfant: "Il parle!"

Le Manitoba français a déjà parlé: preuve ce 16%. Et c'est dans le domaine de la communication, parlée d'abord, avec la radio et la télévision, (hommage en soit rendu à nos chefs de file) et écrite, surtout, qu'on est en droit de fonder de légitimes espoirs. Un certain épanouissement se perçoit déjà ces derniers temps. Serions-nous à l'aube d'une étape prometteuse?

Monsieur Dorge, avec le soutien de quelques esprits perspicaces, marque un autre pas dans la bonne direction avec son **Manitoba, Reflets d'un Passé.** Oeuvre de vulgarisation qui comble un vide. Initiative révolutionnaire dans la pédagogie de l'enseignement de l'histoire. Véritable tour de force que d'avoir réussi à briser les voûtes, les coffres, les réserves cadenassées pour en sortir une telle masse de documents visuels.

Cette oeuvre devrait plaire à la jeunesse. On y trouve une présentation aérée, parlant à la fois à l'oeil et au coeur, un minimum de questions-exercices, en retrait, pour ne pas effrayer et pour inviter discrètement à la réflexion ou à la mémorisation de détails qui sont autant de jalons ou de bornes à y laisser s'accrocher un commencement de sentiment patriotique dans les petites âmes incultes mais foncièrement droites de nos enfants. Il faut cependant craindre que l'étudiant n'ait plus à faire présentement que de capter l'information. Il lui faudra référer à d'autres sources, contrôler, corriger... Qui sait, cette forme actuelle a sans doute été voulue pour personnaliser les notions acquises?

Somme toute, ces **Reflets d'un Passé** ne peuvent que faire l'instruction du présent et déterminer une orientation pour l'avenir. "Lampada vitae tradunt" — Ils transmettent le flambeau de la vie.

Dans le domaine de la créativité, Madame Gabrielle Roy nous a depuis longtemps déjà, légué cette trilogie admirable de **La Petite Poule d'Eau, Rue Deschambault** et **Sur la Route d'Altamont.** La première oeuvre surtout, véritable épopée de la mère canadienne-française colonisatrice: réaliste, industrieuse et pathétique à la fois. Voilà de la grande, de la noble littérature.

Luzina parcourt des yeux la carte de la province. Elle y repère les endroits où se trouvent ses enfants:

"La vieille carte lui parlait presque comme une amie et comme une voleuse. Elle suintait. En l'effleurant, en la réchaufant de sa main, Luzina lui arrachait de petites gouttes d'humidité, ténues, froides, qui sous ses doigts, lui faisait l'effet bizarre de larmes. Le Manitoba lui paraissait alors s'ennuyer."

Peut-on rendre mieux, et du même souffle, le sentiment intime et l'incidence géographique qui l'occasionne? C'est génial! Un transfert d'attribut des mieux réussi: l'agent ressent ce que la victime subit. . .

Comment se fait-il que cette richesse d'expression de notre identité, ce patrimoine en quelque sorte puisse paraître inexploité? On ne lit pas assez, on ne relit pas assez souvent.

"On nous faisait étudier ça à l'école", me disait une jeune mère de famille, d'un ton désabusé... N'est-ce pas là l'erreur? Le vieux Bernard Shaw avait donc raison de dire: "I don't want my plays to be used as instruments of torture in schools". Rien de plus inconvenant que de présenter à des esprits non préparés, des chefs-d'oeuvre littéraires à disséquer "ad nauseam". On s'expose à provoquer le contraire de l'effet attendu.

Par contre, il paraît urgent d'exiger une connaissance et une juste appréciation de notre culture manitobaine de ceux qui sont destinés à oeuvrer pour la cause française, de créer même pour eux, sinon une chaire, du moins des cours de littérature manitobaine. Il faudra bientôt fixer des critères d'engagement sur ce point. Toute institution, aux objectifs bien définis, se fait un point d'honneur, par un article de ses constitutions concernant l'embauche, d'exiger de tout candidat à salaire fixe, une connaissance au moins sommaire de ses politiques. Il y a ici un point faible qui compromet depuis longtemps notre avancement.

Se servir de la cause française, au lieu de la servir, c'est l'asservir. Et je m'explique. La tentation est grande chez certains de faire profiter à leur promotion sociale et professionnelle toute participation aux services mis sur pied par nos trop nombreux comités, bureaux, clubs, etc. à teintes plus ou moins patriotiques. On est en voie de ravaler la cause française au rang d'une simple affaire de commerce comme l'assurance d'un gagne-pain, l'achat d'une Chrysler ou d'un quartier de boeuf.

On me dira: "Il faut un commencement partout. . . C'est en forgeant qu'on devient forgeron..." Sophismes! Se lancer dans une oeuvre de cette sorte avec l'esprit et le langage d'un forgeron ne conduira jamais au culte et au respect de la langue, encore moins à la délicatesse des relations inter-personnelles susceptibles d'éveiller et d'enthousiasmer. La qualité vaut son prix et la somme versée indique seule à quel point l'on estime l'objet de ses convoitises.

Nos élites intellectuelles, professionnelles, culturelles, spirituelles et éducationnelles se doivent de favoriser davantage nos littérateurs et nos artistes. Ce sont ces derniers qui enrichissent la culture le plus directement. Ils créent, ils font la vie autour de nous. Leurs fictions nous présentent des personnages en qui nous nous reconnaissons, en qui nous retrouvons des frères ou des amis.

(À SUIVRE)

L'opinion des autres

Branle-bas d'inquisition

Comme il fallait s'y attendre, on assiste présentement par tout le pays à une mobilisation générale des effectifs fédéralistes en vue de contrer les aspirations sécessionnistes du gouvernement Lévesque. Par tout le territoire, c'est le branle-bas de combat, la mise en place des batteries de campagne. Après un véritable choc émotif consécutif à l'élection du 15 novembre, on a vite fait de se ressaisir dans la meilleure tradition anglo-saxonne de concrétisme politique et d'adopter sans tarder les mesures qui s'imposent (contraintes, menaces, séduction). L'une de celles-là, comme on le voit déjà, consistera à réduire au silence les tenants de la thèse indépendantiste qui auraient pu envahir sinon tous les media, du moins ceux que contrôlent l'état et l'establishment. De là l'enquête à implications punitives que l'on s'apprête à tenir sur le comportement idéologique de Radio-Canada.

M. Trudeau, bien sûr, n'a pas ordonné cette enquête, il ne l'a que souhaitée et c'était déjà suffisant pour que le timide président de l'honorable société acquiesce avec empressement.

Qu'il y ait des éléments proséparatistes à Radio-Canada, cela n'a jamais fait aucun doute. Ils comptent même parmi les plus doués et les plus écoutés, au point que leurs moindres avis ont auprès du public québécois un effet d'entraînement irrésistible. Dans une seule campagne bien orchestrée, Radio-Canada peut causer à la cause fédéraliste des torts irréparables. De cela on est bien conscient à Ottawa, et l'on comprend que MM. Trudeau, Marchand, Ouellette et Mme Sauvé ont pris immédiatement les grands moyens pour museler une engeance aussi habile que menaçante. M. Diefenbaker a parlé du caractère maccarthyste de la nouvelle chasse aux sorcières qui s'annonce. Le mot n'est pas trop fort. L'enquête permettra de rappeler utilement que le mandat explicite de Radio-Canada, contenu dans la loi sur la radiodiffusion (1966-68), est de "contribuer au développement de l'unité nationale et d'exprimer constamment la réalité canadienne". On est loin des nocives incitations à l'indépendantisme québécois que, selon nos inquisiteurs, se seraient permises un trop grand nombre de commentateurs partisans que l'on s'apprête à démasquer. Les journalistes de Radio-Canada devront apprendre qu'ils sont un outil, une dépendance idéologique du pouvoir et que, selon ce dernier, la notion d'objectivité journalistique ne permet d'accroc qu'en faveur de la thèse fédéraliste qui a présidé à la création de leur emploi.

La Société Radio-Canada, de par sa charte, se constitue l'instrument d'un pouvoir tenacement centralisateur qui, de tout temps, a soupçonné le mal séparatiste et a tout prévu pour le guérir.

Première préoccupation du gouvernement central, l'unité canadienne doit être maintenue à tout prix contre une minorité entreprenante, fût-ce au mépris de certains principes démocratiques dont l'on assortit les discours officiels. Le contrôle de l'expression des idées est un impératif des régimes qui veulent durer, l'opinion étant un matériau mou que l'on façonne à sa guise au moyen d'une presse asservie.

Comme l'a dit suavement Mme Jeanne Sauvé, le CRTC chargé de l'enquête "reste libre de ses moyens". Et l'on ajoute avec aplomb que la future commission sera composée de "personnalités jouissant de la plus haute crédibilité publique et journalistique". On sait ce que cela veut dire et l'on comprend que le journaliste Claude Ryan et l'ambivalent politicologue Léon Dion pourraient être invités à en faire partie.

Quoiqu'il en sera de cette vaste opération de nettoyage, l'avenir nous dira si M. Trudeau a été bien inspiré de s'attaquer à une confrérie qui, jusqu'ici, dans ce genre de débat, a toujours eu le dernier mot.

Clément Marchand

(Dans LE BIEN PUBLIC)

L'Actualité

SUCCÈS ÉCLATANT DES CAISSES POPULAIRES

Point n'est besoin d'être anthropologue pour reconnaître que les Canadiens Français adorent la chicane, se complaisent dans la chamaillerie, la dispute. Vieux défaut hérité de très loin. "Querelles de clochers", disait-on et dit-on encore dans les vieilles Provinces de France.

Pourtant. . . pourtant. . . Dans un domaine particulier — et c'est paradoxal puisqu'il s'agit du domaine de la coopération — ils ont réussi. Ces individualistes, ces chicaniers, ont accompli des choses extraordinaires dans le domaine de la coopération. Nous pensons au succès immense des caisses populaires.

Depuis 1900, alors que la première caisse populaire fut fondée à Lévis, au Québec, le mouvement n'a cessé de progresser. Aujourd'hui, il y a des caisses populaires partout où il y a des Canadiens Français. Au Québec, le mouvement a atteint des sommets inespérés et possède aujourd'hui des sociétés financières, des entreprises d'assurances, de fiducie, détient le contrôle de l'une des banques importantes de l'Est, une partie des actions d'une autre, etc.

Le mouvement coopératif compte plusieurs autres types d'entreprises: coopératives agricoles, coopératives de distribution, coopératives de consommation, coopératives d'habitations. C'est que le principe de la coopération peut s'adapter à presque tous les domaines. Il suffit que des gens se mettent dans la tête de travailler "ensemble".

Au moment où le journal paraît, la Centrale des Caisses populaires du Manitoba Limitée tient son assemblée annuelle. Les chiffres que l'on présente à cette réunion des représentants des caisses populaires indiquent une progression constante, remarquable, de l'activité des caisses populaires en cette province. L'actif de la Centrale a connu, en 1976, une augmentation globale de 20.13 pour cent. C'est considérable. Au grand total, pour l'année 1976, l'actif de la Centrale et des Caisses populaires du Manitoba a atteint $81 millions 307,580. Belle réussite à laquelle ont participé près de 27,000 membres. Tout amateurs qu'ils soient de chicanerie, nos gens n'en sont pas moins astucieux — cela aussi, est hérité de loin — et savent reconnaître la formule coopérative et en bénéficier. . .

Jean de Lotainville

LOGEMENTS EN COPROPRIÉTÉ

par la Société centrale d'hypothèque et de logement

Jusqu'à tout récemment, les Canadiens en quête d'un logement n'avaient le choix qu'entre la location ou l'achat, ou encore la possession en régime coopératif; il existe aujourd'hui une autre formule, la copropriété.

La copropriété est tout simplement un régime de logement selon lequel chaque unité de logement est la propriété d'un particulier et le reste (les parties communes et le terrain) appartient collectivement à l'ensemble des copropriétaires.

La copropriété offre une formule de propriété pouvant s'appliquer à plusieurs types d'habitations, y compris les maisons unifamiliales, les maisons en rangées, les maisons construites autour d'un jardin et les tours d'appartements.

La copropriété présente tout un éventail d'avantages importants, tels que:

— La sécurité que représente la possession permanente d'une propriété.

— L'avantage pour les personnes à revenu moyen d'acheter plutôt que de louer un logement, là où les terrains coûtent cher.

— La possibilité de participer à la gestion des affaires de la copropriété.

— L'accession à divers services et installations n'existant habituellement que dans des ensembles locatifs.

— Les économies que peuvent souvent réaliser ceux qui sont en mesure d'acheter en tant que groupe.

— La possibilité de bénéficier des subventions accordées par certaines provinces et le gouvernement fédéral pour aider à l'achat d'une première propriété ou pour alléger le fardeau des taxes annuelles des propriétaires.

Les parties communes, c'est-à-dire celles que tous les copropriétaires possèdent collectivement, sont: les entrées, les ascenseurs, les aires de stationnement, les chemins et trottoirs, l'équipement de service, les services de récréation, les cours, la plomberie, les circuits électriques et certaines parties des murs, des plafonds et des planchers.

Chaque propriétaire s'occupe de l'entretien de son propre logement, tandis que les parties extérieures de l'immeuble, l'ossature principale, le chauffage et la plomberie sont la responsabilité de tous les copropriétaires.

Chaque copropriétaire est tenu d'assumer collectivement, avec les autres copropriétaires, les frais d'entretien, de modification et de réparation des parties communes.

Après avoir versé le montant initial et pris possession de sa fraction, chaque copropriétaire doit effectuer deux paiements mensuels: un en remboursement du prêt hypothécaire et un pour les frais communs.

Les paiements hypothécaires seront déterminés pour votre logement et vous seul, à titre d'acheteur, effectuerez vos paiements directement au prêteur hypothécaire. Les mensualités comportent habituellement une fraction du capital, des intérêts et des taxes.

Les frais d'exploitation de l'ensemble de la copropriété sont répartis au prorata de la valeur de chaque unité de logement, pourcentage qui est déterminé dans la déclaration de copropriété. Un avocat, ou un notaire, devrait vérifier que toutes les dépenses imputables aux charges communes soient clairement indiquées dans les documents du projet.

On peut évaluer, en gros, que les charges mensuelles communes se situent entre 0.125% et 0.25% du prix d'achat du logement. Si celui-ci coûte $30,000, elles s'échelonnent entre $35 et $75. Les charges communes peuvent changer, évidemment, selon que les dépenses augmentent ou diminuent.

Ces paiements au chapitre des charges communes sont faits directement à la copropriété et servent à payer l'assurance, l'entretien et la réparation des parties communes, les frais d'exploitation et des services, l'alimentation du fonds de réserve et de prévoyance et les frais de gestion.

Avant qu'un acheteur puisse acquérir un titre légal à une unité de logement, la déclaration de copropriété doit être dûment enregistrée au bureau des titres de biens-fonds et accompagnée de tous les documents afférents.

Si vous désirez acheter une unité dans une copropriété non encore enregistrée, enquérez-vous de la date où elle le sera et des conditions à remplir avant que l'enregistrement ne se fasse.

L'entrepreneur ou le prêteur hypothécaire peuvent vous donner ces renseignements; mais examinez l'ensemble de la situation avec votre avocat ou votre notaire avant de signer une offre d'achat.

Si vous emménagez avant que la copropriété ne soit enregistrée, vous devrez probablement payer un loyer; celui-ci pourra être ou non réduit du prix d'achat de votre logement. Ce n'est qu'après que la copropriété aura été dûment enregistrée que vous devrez commencer à verser vos paiements au créancier hypothécaire et à l'association des copropriétaires.

Etant donné que l'achat de votre nouveau logement est l'une des plus importantes décisions financières de votre vie, exigez de voir tous les documents relatifs à la copropriété, avant de signer quoi que ce soit.

Parlez-en avec un homme de loi et demandez-lui d'examiner les documents à fond. En même temps, voyez votre prêteur et votre agent d'assurance générale afin d'examiner vos autres obligations légales et financières.

Une fois toutes ces démarches préliminaires terminées, vous êtes prêt à signer "l'offre d'achat". Avec l'aide de votre avocat, déterminez la date où vous prendrez possession de votre logement, ainsi que les autres dispositions à prévoir dans le cas où la prise de possession ou l'enregistrement de la copropriété seraient retardés

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements et conseils auprès de membres d'autres associations de copropriétaires, ou auprès de l'entrepreneur, d'un prêteur agréé ou d'une banque qui s'est déjà occupée de projets de ce genre, ou encore auprès du bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement de votre localité.

■

LE COTON. — D'un bond, dans l'esprit des vacances! Cette robe en tissu tout coton avec son tablier amovible reflète bien l'atmosphère qui régnera cet été. La robe est un bouquet Tahitien de tons orange et turquoise sur un fond pourpre. . . Fines épaulettes, décolleté profond dans le dos et carré devant. . . le tout est sensationnel! Le tablier est muni de grandes poches et se noue à la taille; son imprimé floral rappelle les tons de celui de la robe. Robe-soleil et tablier sont des créations d'Anne Klein. Le duo: $126.00. Photographie prise à l'Atrium du nouvel hôtel Quatre Saisons de Montréal. *[Conseil Canadien du Coton, 2050, rue Mansfield, Suite 1220, Montréal.]*

750e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

Le 4 octobre 1976 rappelait le souvenir touchant du passage du "Jongleur de Dieu" vers la demeure de son Père céleste. Le "Petit Pauvre" d'Assise s'était en effet éteint dans la joie pacifique, le visage transfiguré, tout en chantant les innombrables beautés et grandeurs du Créateur qu'il n'avait jamais cessé de proclamer tout au long de sa vie héroïque et extraordinaire.

Un véritable intérêt a été suscité dans le monde entier à l'occasion de cet événement historique. A Assise, en Italie, les célébrations spéciales se sont vraiment déroulées dès le 28 septembre alors que les membres des quatre branches de l'Ordre des Franciscains, i.e. les Frères Mineurs, les Conventuels, le 3e Ordre régulier et les Capucins, allèrent en procession dans la petite chapelle de la Portioncule, où saint François fonda son Ordre, connu universellement à l'heure actuelle. A quelques pieds de cet endroit, les participants s'arrêtèrent pour prier dans la chapelle "Transitus" où François mourut le 4 octobre 1226.

Or, en ce jour mémorable du 750e anniversaire, 2,000 Franciscains, en plus de centaines de religieuses, appartenant à plus de 400 Ordres de femmes ayant des liens avec la grande famille de saint François, se rassemblèrent de nouveau pour gravir ensemble plus de trois milles jusqu'au tombeau de leur vénéré Fondateur, élevé au faîte de la Colline de l'Ombrie. A l'intérieur de la Basilique de Sainte-Marie-des-Anges, les Supérieurs des quatre Ordres de Franciscains, en plus de nombreux Pères affiliés, concélébrèrent la Messe.

Durant l'après-midi on fit lecture du Testament de François, puis le message de Paul VI se fit entendre par la radio de Rome. Dans son discours, le Pape affirma clairement que les Disciples de François, en 1976, ne représentent pas un ascétisme chronique dans un monde moderne qui essaie de tourner les pierres en pain avec sa haute forme de civilisation. Paul VI louangea cette multitude d'hommes et de femmes qui font partie du Tiers-Ordre franciscain, de ces fidèles qui veulent atteindre la perfection chrétienne tout en vivant dans un monde séculier. La dernière recommandation du Pape fut de continuer d'aller en amis et en frères vers les pauvres, les souffrants, les déshérités, les orphelins et les prisonniers, à l'exemple du Poverello.

Saint François fonda trois Ordres: 1) celui des Frères Mineurs, communément appelés les Franciscains, 2) celui des Clarisses pour les moniales ou religieuses cloîtrées, en coopération avec sainte Claire d'Assise, puis 3) le Tiers-Ordre laïc, avec l'aide du couple Luchesio et Bonadonna, de la ville de Poggi-Bonsi.

La Fraternité de Sainte-Rose-de-Viterbe de Saint-Boniface se réjouit de toutes ces réminiscences et célébrations. Erigée canoniquement en 1933, elle possède dans ses rangs environ 90 membres, dont certains ne peuvent assister aux réunions mensuelles qui ont lieu au Foyer Chez-Nous, à cause de la distance, de l'âge ou de la maladie. L'Assistant spirituel de ce groupe est depuis juin 1976, le R. Père Paul Stack, o.f.m., de Winnipeg; le poste de président est occupé par M. Raymond Bernier et la dévouée secrétaire, qui appartient depuis 25 ans à cette famille franciscaine est Mme Wilfrid Tétrault. Sincères félicitations à toutes les jubilaires de 1976, dont Mme Rosalie Bergeron et Mlle Annette Durand qui comptent, depuis le 5 novembre dernier, 30 ans de Profession.

M. Raymond Bernier a bien saisi l'esprit de saint François, si nécessaire aujourd'hui, lorsqu'il écrivit dans le dernier Bulletin du Tiers-Ordre (oct. 76): "A l'inflation exagérée des prix, de la jouissance, du despotisme, de l'égoïsme, de la haine, de la violence et du refus de toute autorité, à tous ces débordements actuels, François propose, comme autrefois de rétablir la paix et le bonheur entre les hommes et les nations en les unissant tous à l'indispensable unificateur le Christ Sauveur, Lui-même, le foyer incandescent de toutes les véritables amours."

La Bénédiction de saint François au Frère Léon

"Que le Seigneur te bénisse et te garde.
"Qu'il te montre son visage et qu'il ait pitié de toi.
"Qu'il tourne son regard vers toi et te donne la paix.
"Frère, que le Seigneur te bénisse."

Priscille Cormier

CLINIQUE DE SANG

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon organisent une clinique de sang qui se tiendra au centre récréatif de Saint-Pierre, mardi le 15 avril, de 16 à 21 heures. Votre coopération serait appréciée.

(Communiqué)

cuisine

FAIRE DU PAIN

Le pain est sur les tables depuis des siècles; c'est peut-être l'aliment le plus ancien. Qu'y a-t-il de plus attirant que du pain sortant du four? Faire du pain est devenu presqu'un art, mais beaucoup plus facile que du temps de nos grand-mères! Au supermarché, on trouve tous les ingrédients nécessaires. Voici quelques rappels pour bien mettre la main à la pâte:

CHOIX DE LA FARINE — Tout usage (farine à pain ou farine régulière), farine de blé entier, farine graham et farine de seigle. De petites quantités de farines de soya, d'orge ou de pomme de terre peuvent être ajoutées aux pains pour varier les saveurs.

CHOIX DE LA LEVURE — La levure est un organisme végétal microscopique qui se développe très rapidement dans un milieu favorable, produisant du gaz carbonique qui fait lever la pâte. La levure sèche active donne de meilleurs résultats si elle est préparée avec de l'eau sucrée, **non** du lait, et si la température de l'eau se situe entre 104oF et 113oF (40oC et 45oC). La levure à mélange rapide est une levure sèche spécialement transformée qui peut être ajoutée **directement** à la farine. Elle lève plus rapidement parce que des liquides tièdes sont ajoutés. Ces deux sortes de levure se conservent à la température de la pièce jusqu'à la date d'expiration. La levure comprimée (fraîche) peut être réhydratée dans du lait ou de l'eau tiède. Emietter dans le liquide non sucré, laisser reposer 10 minutes et remuer. Pour substituer à de la levure sèche active, utiliser un pain de levure de 0.6 onces à la place d'une enveloppe de levure sèche. Elle se conserve jusqu'à 2 semaines au réfrigérateur; de petites quantités bien emballées peuvent être congelées jusqu'à 1 an à 0oF (-18oC).

COMMENT PÉTRIR — Le pétrissage doit se faire sur une planche lisse ou une surface plane légèrement enfarinée. Frotter un peu de farine entre les mains. Façonner la pâte en boule. La plier vers soi; pousser la pâte vers l'extérieur avec les paumes des mains. Tourner la pâte d'un quart de tour. Répéter jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique (8 à 10 minutes). Si la pâte devient collante, saupoudrer de la farine sur la planche et frotter encore de la farine entre les mains.

COMMENT FAIRE LEVER LA PÂTE — Que la pâte soit dans un bol, façonnée en pains ou en petits pains, choisir un endroit chaud, 85oF (29oC) et à l'abri des courants d'air, pour une meilleure fermentation. Couvrir avec un linge. Laisser lever dans un four électrique, chauffée à 200oF (94oC), éteint et refroidi durant 5 minutes; ou dans un four à gaz, où la veilleuse suffit à garder la pâte chaude; ou placer le bol de pâte couvert sur un treillis au-dessus d'un bol d'eau chaude.

CHOISIR LA CROÛTE — Pour une croûte tendre, badigeonner de gras après la cuisson et couvrir avec un linge. Pour une croûte croustillante, refroidir sans couvrir et sans badigeonner de gras. Pour une croûte très lustrée, badigeonner avant la cuisson, avec un jaune d'oeuf mélangé à 2 c. à table d'eau.

Ne pas oublier: la planification est plutôt un art qu'une science et demande de la pratique et de la patience. Essayer cette recette métrique de "Pain et petits pains" de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada. Si elle ne réussit pas la première fois, essayer, essayer encore!

PLAT ÉCONOMIQUE

Pour des mets raffinés et inhabituels à prix avantageux, essayez les abats. Le foie est le plus connu, mais d'autres sont aussi très nutritifs et savoureux: ris, cervelle, rognons.

Avant de cuire le foie, retirer la membrane et les canaux. Cuire seulement jusqu'à disparition de la couleur rose, c'est une viande très tendre. Une cuisson trop longue durcit le foie et développe une saveur amère. Les tranches devraient être de même épaisseur pour une cuisson uniforme. Certains préfèrent des tranches assez minces qui requièrent quelques minutes de cuisson seulement.

Cette recette de "Foie de boeuf piquant" simple et rapide est une spécialité de la maison, de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada.

FOIE DE BOEUF PIQUANT

1 gros oignon, tranché
3 c. à table de gras
1½ livre de foie de boeuf, en languettes de ½ pouce
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
2 c. à table de jus de citron
3 tasses de riz cuit
Spirales de zestes de citron

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter le foie et frire en remuant à feu modéré jusqu'à tendre (environ 5 minutes). Ajouter les assaisonnements et le jus de citron. Servir sur le riz. Garnir de zeste de citron, si désiré.

PAIN BLANC ET PETITS PAINS

5 ml de sucre
125 ml d'eau tiède
1 enveloppe de levure sèche active
250 ml de lait chaud
125 ml d'eau tiède
50 ml de sucre
15 ml de sel
50 ml de graisse végétale
1400 à 1500 ml de farine tout usage

Dissoudre 5 ml de sucre dans 125 ml d'eau tiède et saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes. Mélanger les cinq ingrédients suivants et remuer jusqu'à ce que la graisse soit fondue. Laisser tiédir et ajouter en remuant au mélange de levure. Y battre graduellement 750 ml de farine. Incorporer assez de la farine qui reste pour obtenir une pâte molle. Déposer sur une planche enfarinée et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique (8 à 10 minutes). Façonner en boule et placer dans un bol graissé, en tournant pour graisser le dessus. Couvrir et laisser lever au double du volume dans un endroit chaud (environ 1½ heure). Baisser la pâte, diviser en deux, couvrir et laisser reposer 10 minutes. Façonner en 2 pains et déposer dans 2 moules à pain graissés (23 x 13 x 7 cm); ou façonner en petits pains et placer dans des moules graissés pour des petits pains en moule, ou dans un moule à muffins graissé pour des petits pains individuels. Badigeonner de gras fondu. Couvrir et laisser lever au double du volume dans un endroit chaud (environ 1 heure). Cuire les pains 30 à 35 minutes, les petits pains en moule 20 à 25 minutes et les petits pains individuels 15 à 20 minutes à 190oC. Quantité: 2 pains ou 18 à 24 petits pains.

1 once solide - 28 millilitres ou 28 ml

1 once liquide - 28 grammes ou 28 g

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La prochaine rencontre de la Société historique de Saint-Boniface aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface (pièce 2127) à 20 heures, vendredi le 1er avril. Le sujet traité sera "Les débuts des mouvements scout et guide au Manitoba français dans les années 1930".

Depuis plus de 45 ans, des milliers de jeunes francophones au Manitoba ont vécu l'expérience du scoutisme et du guidisme chez nous. Aussi, des centaines d'adultes, hommes et femmes, ont donné de leur temps et d'eux-mêmes pour faire rayonner l'esprit de camaraderie et d'amitié, en même temps qu'un esprit d'entraide, auprès de plus d'une génération de jeunes.

On a fondé les scouts et guides au Manitoba français au début d'une décennie qui ébranla de fond en comble toute la société. Quelle fut le rôle de ces deux mouvements de jeunesse dans notre milieu? Qu'apportèrent-ils à la communauté chrétienne et francophone du Manitoba et de l'Ouest? Qui étaient les chefs et cheftaines aux premières heures? Quels furent les résultats de ces fondations?

Ceux qui sont d'un certain âge reconnaîtront des noms importants quand il s'agit de faire valoir les chefs de file chez les scouts et les guides d'hier. Qui n'a pas entendu parler de l'abbé Emilien LEVEQUE, de l'abbé Adélard COUTURE, des GUYOT, des BERNIER, des DESAUTELS, et combien d'autres encore qui ont oeuvré dans les débuts.

La Société historique de Saint-Boniface accueillera trois témoins et participants à ces deux mouvements lors de cette rencontre. Il s'agit de Monsieur Alfred PELISSIER, l'un des premiers à faire sa promesse scoute au Manitoba français, et l'un des premiers chefs scouts. Nous rencontrerons encore Monsieur René PROVOST, dont les liens avec le scoutisme remontent à l'année 1932. Du côté des guides, Mme E. MAGUET (née Elisabeth DONALDSON) nous livrera ses souvenirs en tant que première cheftaine des guides aînées.

Il y aura exposition de photos et de documents.

Bienvenue à tous.

(COMMUNIQUÉ)

L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE DU PRÉCIEUX-SANG

L'Association de l'école du Précieux-Sang tient à remercier sincèrement tous les gens qui lui ont apporté leur appui mardi soir, le 22 mars.

Un merci particulier à la Société franco-manitobaine qui nous a prêté main-forte pour l'organisation et la bonne marche de cette soirée.

Louis-J. Gareau
président

de ci, de ça...



LE COLLOQUE D'ORIENTATION DU PARTI LIBÉRAL À TORONTO. — Il semble que les libéraux les plus sérieux ne soient pas ceux qui siègent à Ottawa mais leurs grands frères qui, en fin de semaine, à l'hôtel Constellation de Toronto, leur ont fait des mises en garde et des remontrances qui n'étaient pas gaies du tout. Les conseillers supérieurs du parti, en effet, ont carrément dit aux participants à la réunion que le gouvernement doit immédiatement mettre un terme à la situation de marasme dans laquelle se trouve le Canada présentement, et cela même s'il faut adopter des mesures qui ne seront pas populaires, sinon le parti devra faire face à la désintégration de la Confédération. Certains de ces conseillers, au cours d'un débat d'une dizaine d'heures, parmi les 500 libéraux qui venaient de partout au pays, ont déclaré que le Canada doit s'attaquer aux problèmes économiques et politiques en même temps, faire des concessions "difficiles" au Québec, accepter un régime d'austérité et de sacrifices.

*** ***** ***

Pour sa part, le Premier Ministre a donné l'avertissement que le Canada s'effondrerait ("go down the drain") si chacun n'entreprend pas de se modérer et de cesser de vivre au-dessus de ses moyens, ce qu'appuient des experts comme William Macdonald (avocat associé à John Turner), l'ancien ministre des finances Walter Gordon et l'expert-conseil en administration John Kettle. Pour Macdonald, il est essentiel que l'économie canadienne soit la plus prospère possible si l'on veut faire échec au séparatisme québécois.

*** ***** ***

Les gens de l'Ouest, eux, peu représentés à Ottawa, ont répété que cette partie du Canada bout de ressentiment contre le gouvernement d'Ottawa. L'ancien chef libéral de la Colombie-Britannique, David Anderson, qui participait au colloque, s'est dit d'avis que les gens de l'Ouest accorderaient plus d'attention à leurs représentants aux Communes si les préoccupations premières de ces derniers n'étaient pas de se placer les pieds pour se faire nommer au Cabinet. Et là-dessus, il suggère que l'on devrait obliger le Premier Ministre à aller chercher ses ministres en dehors de la Chambre des Communes; les députés, dit-il, auraient plus de temps à consacrer à leurs commettants.

*** ***** ***

La délégation québécoise comprenait quelque quatre-vingts personnes, dont un bon nombre du parti libéral québécois. Une différence marquée existe au sein des libéraux québécois, entre les plus vieux demeurés rigides fédéralistes, et les plus jeunes, nouveaux-venus dans ce monde bien particulier qu'est celui de la politique (avec un "p" minuscule), qui sont d'abord québécois et libéraux, puis canadiens.

*** ***** ***

Ce sont des politiciens ambitieux. Comme André Ouellet, par exemple, qui, bien que jeune, se rattache à la vieille garde pour se battre à sa façon et à la façon de Jean Marchand — à la manière des "politiciens" — pour la cause fédéraliste. Ce type de politicien ne s'embarrasse pas de détails: il fonce. Et alors que l'on se défend, en haut lieu, de vouloir envenimer les choses entre Ottawa et Québec, André Ouellet, successeur de Jean Marchand à la tête de l'aile québécoise du parti libéral fédéral, fait présentement campagne au Québec et déclare, au cours d'une assemblée de fervents libéraux de la circonscription de Louis-Hébert: "Il y a un travail à faire contre le gouvernement du Québec". Ce politicien ambitieux oublie que le présent gouvernement du Québec est le gouvernement légitime du lieu, élu démocratiquement par les Québécois. Ce n'est certainement pas en travaillant "contre le gouvernement du Québec" qu'on va réussir à régler les problèmes économiques et constitutionnels auxquels le Canada fait face en ce moment.

*** ***** ***

A Toronto, les responsables de l'excellente émission "Sunday Morning", du réseau anglais de Radio-Canada, avaient organisé une rencontre dans le cadre du colloque, à laquelle devaient prendre part l'ancien ministre Paul Hellyer et l'économiste Mel Watkins. A la dernière minute, les organisateurs du congrès interdirent cette production. La raison de ce geste aurait été qu'ils craignaient que les délégués fédéraux au congrès qui se seraient rendus pour écouter Hellyer et Watkins ou discuter des propos que ces derniers auraient tenus, n'auraient pas la compétence de répondre aux critiques des deux experts. Quelqu'un aurait dit que les délégués en question venaient de l'arrière-pays (des "boondocks") et se seraient fait mettre en boîte. Pas flatteur... Quoi qu'il en soit, l'équipe de réalisation de "Sunday Morning" fit interviewer Hellyer et Watkins qui ne mâchèrent pas leurs mots sur la situation économique, sociale et politique actuelle.

*** ***** ***

Un personnage intéressant et presque énigmatique, bien connu, se trouvait au congrès: l'ancien ministre des finances John Turner, de qui l'on continue à dire qu'il succédera un jour à Trudeau à la tête du parti libéral. Turner a peu dit en atelier, mais on rapporte que dans les corridors de l'hôtel, les poignées de mains étaient nombreuses. . .

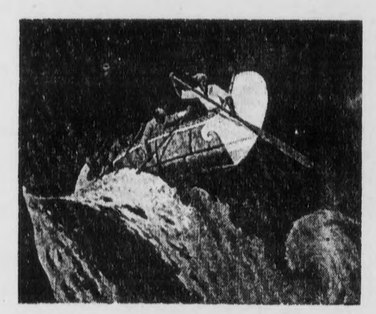
*** ***** ***

L'une des solutions magiques aux problèmes actuels selon le Premier Ministre, dit-on, consisterait à pousser plus avant le bilinguisme au Canada et l'enseignement de l'histoire. Cela pourrait jouer des tours. . .

*** ***** ***

L'activité fébrile chez les libéraux fédéraux depuis quelques mois indique bien que la campagne électorale est amorcée. . .

Eric W. Morse sur les Routes des voyageurs



Réduite à son expression économique la plus simple, la traite des fourrures au Canada est née de la rencontre de deux éléments: chez les Européens, une préférence marquée pour une fourrure particulière et, chez les tribus primitives de l'Amérique du Nord, un goût très vif pour certains produits des nouvelles industries européennes. La fourrure la plus prisée était celle du castor, et l'acharnement qu'elle avait suscité chez les traitants devait les pousser de plus en plus vers l'ouest et le nord. Lorsqu'ils eurent atteint, en 1778, les régions glaciales de l'Athabasca et du Mackenzie, les marchands trouvèrent une fourrure d'une si bonne qualité qu'il devenait peu profitable d'exploiter les régions plus tempérées du sud et de l'ouest, désormais pauvres en fourrures. Il fallut inventer un moyen de transport et de ravitaillement couvrant 4,000 milles. Surmonter les difficultés énormes que posait le transport des fourrures sur un million de milles carrés de brousse septentrionale jusqu'à la mer, à Montréal ou à York Factory, et ramener les marchandises d'échange, voilà qui résume l'histoire de la traite au Canada. Il s'agissait, comme dans tant d'autres prodigieuses aventures qui jalonnent notre passé, de surmonter les obstacles "géographiques", un obstacle d'importance étant le transport. Faute de routes et de chemins de fer, il fallait se contenter des fleuves et des lacs et recourir à l'embarcation la plus pratique d'alors, inventée par les indigènes: le canot.

On a abondamment écrit sur l'histoire de la traite des fourrures au Canada, mais peu sur son aspect géographique. "Les Routes des voyageurs: Hier et aujourd'hui (1) a pour objet de 'retracer' les routes fluviales de la traite des fourrures, de les relier, le cas échéant, aux points de repère et aux routes d'aujourd'hui, d'en d'écrire l'état actuel là où les a modifiées et, de façon indirecte, d'encourager les gens à les visiter et à les conserver."

Il est impressionnant de constater combien ces routes ressemblent encore de nos jours à celles que parcouraient, il y a trois siècles, les premiers voyageurs. Mais elles sont menacées de toute part par les aménagements hydro - électriques, les industries et le peuplement, et le jour n'est peut-être pas éloigné où il sera trop tard pour les étudier de près comme, heureusement, nous pouvons encore le faire.

L'ouvrage de Eric W. Morse se divise en deux parties: la première présente le sujet dans l'optique du véritable héros de l'histoire, le voyageur canadien (ou indien ou orkneyman) et esquisse les influences économiques et géographiques; la seconde décrit en détail les anciennes routes telles qu'elles se présentent de nos jours. Quelques renvois chiffrés se réfèrent à la bibliographie et suggèrent des lectures supplémentaires.

(1) Chez l'Imprimeur de la Reine, $3.75, sous No R64-3568F

Avec "Le Nouveau réseau", une formule de loisirs prometteuse

Le Nouveau Réseau a présenté son premier film au Manitoba la semaine dernière. "Ti-Cul Tougas ou le bout de la vie" a été joué d'abord au cinéma Jolys, à Saint-Pierre, puis en fin de semaine au Collège Universitaire de Saint-Boniface.

Ti-Cul Tougas a remporté le prix de la critique québécoise en 1976, et il le mérite. Ce film de Jean-Guy Noël, tourné aux Iles-de-la-Madeleine, est criant de vérité. On s'y croirait. Une preuve de la valeur du cinéma québécois qui a fort à faire pour combattre sa concurrence américaine.

"Une comédie dramatique qui prend des allures de contes" en dit la présentation. Il est plus comique que dramatique. Micheline Lanctôt, Claude Maher, Suzanne Garceau et Gilbert Sicotte jouent les rôles de quatre personnages principaux. Ti-Cul (Rémi) Tougas s'est réfugié aux Iles-de-la-Madeleine avec son amie Odette, après avoir fait un mauvais coup, en attendant de partir pour la Californie. Malheureusement un de ses anciens copains, qu'il a volé en même temps que toute une fanfare, vient compromettre l'entreprise. Finalement ce n'est pas seuls, mais à quatre qu'ils partiront.

"Ti-Cul Tougas ou le bout de la vie" rassemble en un film tous les rêves d'un "gars ben ordinaire", un peu voyou sur les bords, qui rêve des paradis que lui ont mis dans la tête la publicité et les superproductions américaines. Un "cow boy" des temps modernes, naïf et bon gars dans le fond. Un "petit" qui n'oserait pas s'attaquer à proie plus difficile. Ce film révèle les préoccupations d'une jeunesse, son désir de libération et sa façon de vivre. Une tranche de réalité, qui remet le rêve à sa place. Le tout, cocasse et rafraîchissant, dans un décor fantastique.

Les premières projections du Nouveau Réseau ont somme toute attiré assez peu de spectateurs. L'habitude de la sortie au cinéma reste encore à créer à Saint-Boniface. Si les prochains films présentés par le Nouveau Réseau sont de la même veine que Ti-Cul Tougas, cela nous promet une nouvelle forme de loisirs bien dégagée de certaines niaiseries nord-américaines.

Le prochain film au programme sera "Les Beaux dimanches", de Richard Martin. Il passera d'abord à Saint-Pierre-Jolys où l'on aura entre-temps pu voir "Aho-au-coeur du monde primitif" et en fin de semaine prochaine au Collège de Saint-Boniface. Allons-y nombreux, cela vaut la peine.

A. L.

Salle comble pour "Fort La Pitoune"

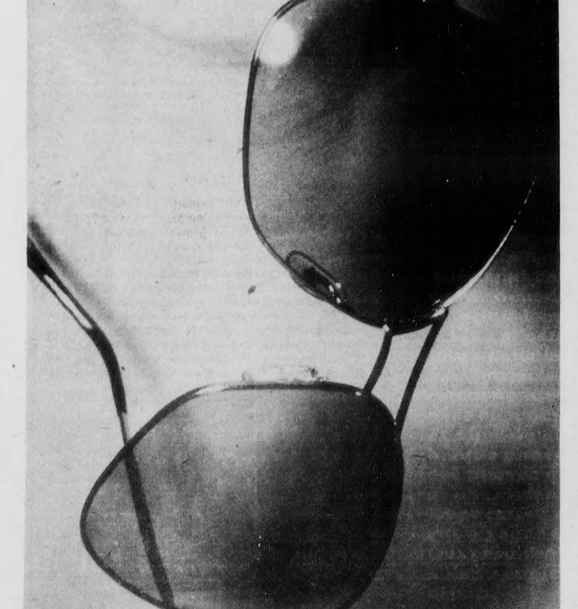
"Fort la Pitoune", une nouvelle production folklorique des Gais Manitobains au centre culturel. C'est en fait une parodie de l'armée où les soldats, en mal d'exercices militaires, préfèrent après tout l'humour. C'est un spectacle bariolé où l'on bat des pieds et des mains aux rythmes de danses originales et nombreuses.

Marc Rémillard, Jean-Paul Cloutier, le sergent complice font traverser l'histoire en cadence et en cascades de rires. S'il y a force musique on entend bien les allusions, sous couvert de jeux de mots, aux réalités flagrantes. Il fallait bien une "Grande Trotteusé" pour réveiller la belle, enchaîner le beau, du bon sens aussi pour concilier "Grande Plume", l'Indien et les visions d'un père jésuite qui se pâme de pouvoir marier tout le monde.

Mais dans tout cela, on ne perd pas le goût de la chanson et Raoul passe de l'une à l'autre avec entrain et talent. Puis c'est l'heureuse entrée d'un **cow boy** cliquetant de ferrures et d'esbrouffe qui relance danses et musique.

Le violon, la guimbarde ne sont pas passés inaperçus et suivent, ma foi, les coureurs de bois à la trace. Un décor qui se devait simple, un maquillage expressif, une mise en scène somme toute opportune vu le nombre important de danseurs. Que reste-t-il? Souhaiter que les Gais Manitobains durent.

Jean François Reesink



Bientôt le soleil... *[Photo Vogue par Guy Bourdin]*

En marge d'un anniversaire

□ Nous marquons cette année le dixième anniversaire du rétablissement du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba, ou plutôt la reconnaissance officielle du français comme langue d'enseignement, car nous savons tous qu'il y eut beaucoup d'enseignement en français dans les décennies qui nous séparent de 1916. Déjà dix ans depuis le Bill 59! Et pourtant on a souvent l'impression que ce déblocage ne date que d'hier, surtout si l'on tient compte des affrontements qui se font de plus en plus fréquents au sein même de la communauté franco-manitobaine entre les partisans de l'école française et les défenseurs de l'école dite bilingue. On aurait pu croire qu'avec le fil des ans, il eût été possible d'implanter une formule adaptée aux besoins des étudiants ainsi qu'aux particularités du milieu. Or, les faits le démontrent, on n'a pas encore réussi à faire reconnaître et accepter la formule qui semblerait de rigueur compte tenu de la situation actuelle de la francophonie dans l'Ouest canadien. Par conséquent, nous sommes presque voués à un débat interminable entre un ou plusieurs camps.

Toutefois, le débat et les études qui se doivent de l'accompagner afin d'en éclaircir les composantes n'ont pas encore dépassé les cadres des niveaux élémentaire et secondaire. Qu'advient-il de l'étudiant qui a suivi des cours en français depuis la première jusqu'à la douzième année lorsqu'il passe en milieu universitaire ou encore lorsqu'il entre dans le monde du travail? Le fait d'avoir étudié les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, ou quoi encore en français pose-t-il des problèmes? Est-il aussi bien formé en anglais qu'un anglophone ayant fait toutes ses études en anglais? Autant de questions auxquelles nous attendons toujours des réponses, mais auprès desquelles nous pouvons apporter quelques témoignages vécus.

En premier lieu, permettez-moi d'apporter un témoignage personnel, le fruit de mon passage au Collège de Saint-Boniface. Mes confrères de collège et moi-même avons suivi des cours de science politique, de psychologie, de mathématiques, de physique, de chimie, de biologie, et de sociologie uniquement en français. Or, à notre sortie du collège en 1961, nous avons choisi des orientations très différentes. Deux de mes confrères ont opté pour le droit; un autre est passé aux Etats-Unis où il a obtenu un doctorat en microbiologie; un quatrième a fait une maîtrise en mathématiques en Orégon et enseigne aujourd'hui dans un CEJEP à Québec; un autre est comptable, ayant suivi tous ses cours au Manitoba; tel autre a obtenu une maîtrise en administration et occupe un haut poste dans la fonction publique à Ottawa. Et ainsi de suite. Chose à remarquer, c'est que TOUS ont fait des études postuniversitaires en anglais et, à ma connaissance, AUCUN d'entre eux ne s'est trouvé handicapé par le fait d'avoir reçu une formation exclusivement en français. J'oserais croire que si l'on menait une enquête auprès des centaines d'Anciens du C.S.B., on arriverait probablement à la conclusion suivante: l'étude de toutes les matières en français au niveau secondaire ainsi qu'au niveau universitaire ne pose pas de problèmes sérieux quand il s'agit de passer en milieu anglophone soit pour parfaire ses études ou pour entreprendre un travail quelconque.

A cela j'ajouterais encore qu'il devient de plus en plus avantageux à un individu d'avoir reçu une formation en français au secondaire ou à l'universitaire, tant dans le domaine des sciences pures ou naturelles que dans celui des sciences de l'homme, au moment où les avantages qui en découlent se font nombreuses au Canada. Si on tient compte de la grande mobilité qui gouverne presque notre société, on reconnaîtra facilement que le Franco-Manitobain pourrait bien se retrouver au Québec, dans le monde des affaires de Toronto, dans la fonction publique fédérale, ou dans un autre champ d'activité quelconque au Canada. Or, il s'ensuit que ceux qui ont été privilégiés par une formation solide en français, parachevée par une bonne dose d'études en anglais par la suite, ne peuvent pas ne pas bien réussir dans leur choix d'une profession ou de tout autre travail.

En second lieu, quelle connaissance de l'anglais possède l'étudiant qui a été formé en français? Pour répondre à cette question, qu'on me permette de témoigner de mon expérience dans l'enseignement universitaire depuis 1970, dans un milieu où presque tous les étudiants proviennent d'écoles secondaires où les cours se donnaient exclusivement en anglais. Ayant eu l'occasion de lire des centaines de travaux et d'examens rédigés en anglais, je puis donc parler en connaissance de cause. Qu'en est-il de l'anglais dans ces dissertations? Voilà: la situation est loin d'être rassurante. Les étudiants anglophones qui ont mis douze années à étudier en anglais sont très loin de maîtriser leur langue. Ils ont de la peine à distinguer entre "to" et "too"; ils ne peuvent pas non plus rédiger une phrase complète, et encore moins composer un paragraphe qui se tienne; ils ne comprennent pas non plus le sens des mots qu'ils emploient. Bref, ils sont des quasi illettrés! Mes collègues et moi devons consacrer des heures à leur enseigner la composition et la grammaire! Un francophone qui a suivi tous ses cours en français ne pourrait guère savoir moins d'anglais qu'un anglophone. Certes, il lui arrivera de faire des fautes qui trahiront sa formation en français, mais il lui sera presque impossible d'être moins habile dans sa deuxième langue que son égal dans sa première.

Si, dix ans après la remise en vigueur des lois touchant le français comme langue d'enseignement dans cette province, il est des francophones ou même des anglophones qui ne veulent pas voir leurs enfants recevoir une éducation foncièrement française dans un milieu foncièrement anglais, libre à eux de choisir la formule qui leur paraît la plus avantageuse. Mais qu'on ne vienne pas dire que les étudiants formés en français seront, handicapés lorsqu'ils fréquenteront l'université ou lorsqu'ils entreront sur le marché du travail par un manque de connaissance de l'anglais. Dans le contexte manitobain, la chose est impossible, et l'éducation française ne peut que favoriser la préparation d'une génération d'étudiants à une vie sociale et économique aussi complète et profitable que celle de la génération d'étudiants anglophones.

Robert Painchaud
Professeur-adjoint au département d'Histoire de l'Université de Winnipeg.
19 mars 1977

La bagarre ou l'union à l'intérieur de notre camp

Ce qui se produit actuellement face à l'épineuse question de l'éducation française au Manitoba, c'est un phénomène bien étrange. Ceux qu'on s'attendrait qui soient les véritables adversaires de l'éducation française au Manitoba, les quelque 950,000 non-francophones de la province sont rangés poliment dans un vaste amphithéâtre de fauteuils bourrés et ils assistent froidement à un triste spectacle — celui de LA BAGARRE QUI SE FAIT À L'INTÉRIEUR DE NOTRE CAMP, mettant en vedette les quelque 50,000 franco-manitobains.

Fermons les rideaux pour un entracte bien mérité; nous les comédiens sommes à bout de souffle et nous faisons rire de nous. Profitons de cet intermède pour changer le scénario et voyons si nous ne pourrions pas présenter un dénouement surprise.

Pendant cet entracte, un sage s'avance parmi la foule de comédiens et prend la parole:

Pouvons-nous nous entendre sur un objectif commun? Sommes-nous tous d'accord que nous devrions viser à ce que nos enfants deviennent de parfaits bilingues? Oui ou non? Faisons-vite, notre public va s'impatienter! Y en a-t-il parmi nous qui ne sont pas d'accord?

Ah, vous autres, (s'adressant à un groupe assez restreint) vous voulez davantage? Qu'est-ce que vous voulez? Ah oui, vous êtes le groupe de radicaux qui vous fichez bien que vos enfants ne soient pas compétents en anglais... pourvu qu'ils soient absolument imbus de français et qu'ils vibrent, dites-vous à la culture franco-manitobaine...et votre premier souci, c'est qu'ils soient fiers d'être canadiens-français; bon, ça va. Nous pensons bien pouvoir vous accommoder; mais remarquez bien, pour ce qui est de l'anglais, vos enfants l'apprendront parfaitement aussi, que vous le vouliez ou non et si vous voulez être absolument certains de réaliser les objectifs qui vous sont si chers, il vaudrait peut-être la peine que vous consideriez déménager au Québec. Mes chers amis, le mieux que nous puissions vous offrir, c'est un programme scolaire totalement français jusqu'en 3e année inclusivement, puis vos enfants pourront continuer de la 4e à la 12e année à étudier toutes les matières en français mais ils devront suivre un cours d'anglais. **Quelques-uns continuent à s'opposer à ceci pendant un moment, puis:** Ceux qui sont satisfaits, passez; les autres, nous sommes bien peinés, mais nous devrons vous demander de quitter. **Une infime minorité parmi les plus radicaux décident de quitter; ils déménageront probablement au Québec.**

Vous autres, **s'adressant à un groupe très nombreux qui s'est approché** vous êtes parfaitement d'accord avec l'objectif commun que j'ai proposé tantôt, vous voulez que vos enfants soient parfaitement bilingues? Tant mieux! Ah, vous le savez vous autres que vos enfants n'auront jamais de difficulté en anglais. Vraiment? Ils comprennent déjà l'anglais? Avant même de commencer l'école? Regardez-moi donc çà, vous autres les parents, vous leur parlez toujours français pourtant déjà ils comprennent l'anglais...Ils le parlent aussi?...Mais c'est extraordinaire!

Mais vous autres les parents de la campagne, vos enfants ne doivent certainement pas comprendre l'anglais avant de commencer l'école? Vous me dites que oui...et ils le parlent aussi... mais c'est renversant ce que vous me dites-là. Même en campagne, les enfants de familles canadiennes-françaises comprennent et parlent l'anglais avant de commencer l'école! Et puis après qu'ils ont commencé l'école, qu'est-ce qui leur arrive? Quoi? Vous me dites qu'ils parlent encore davantage l'anglais...mais certainement pas ceux qui s'inscrivent dans les classes totalement françaises? Vous me dites que même ceux qui sont inscrits dans les classes où l'enseignement se fait totalement en français continuent d'apprendre l'anglais et le parlent même de plus en plus! Alors, vous êtes d'accord avec la formule de l'enseignement totalement en français sauf pour le cours d'anglais de la 4e à la 12e année. Bravo! Mais ne perdons pas de temps, passez par ici!

Et vous, **s'adressant maintenant à un autre groupe beaucoup moins nombreux que le précédent** vous êtes d'accord aussi avec l'objectif proposé tantôt, vous voulez que vos enfants soient bilingues? Bien bravo! Ah, votre inquiétude, c'est que vos enfants ne parlent presque plus le français...Ah, oui...Mais pourtant, vous-mêmes les parents vous le parlez quand même assez bien le français; c'est vrai que vous le parliez mieux il y a quelques années, je me souviens...Ah, vos voisins sont surtout des anglais...Ah, oui,..la télévision anglaise...et les gardiennes auxquelles vous avez confié vos enfants étaient anglaises...et la plupart de vos amis sont anglais aussi...et vous-mêmes, vous leur parlez anglais about half an half...La vérité, c'est qu'à toute fin pratique, vos enfants sont de petits anglophones, n'est ce pas? Bon, d'accord et merci pour votre franchise. La formule que vous proposez vous autres, c'est un programme 50-50...Ah oui, je vois...Vous ne voudriez pas que vos enfants perdent "leur" français, euh disons "le" français complètement, parce que déjà ils ont beaucoup de difficulté à communiquer avec leurs grands-parents qui ne parlent à peu près pas l'anglais. Mais d'autre part, vous ne voudriez pas qu'ils soient obligés d'étudier les matières importantes comme les mathématiques et les sciences en français parce qu'ils risqueraient d'échouer...Pour ce qui est du dessin, l'éducation physique, la musique, la catéchèse...les matières moins importantes...vous n'auriez pas d'objection que vos enfants les étudient en français. Mes chers amis, ne vous leurrez pas; un programme scolaire 50-50 n'en fera jamais des véritables bilingues. Si vos enfants sont encore assez compétents en français, inscrivez-les donc dans les classes totalement françaises pour francophones, s'ils n'ont vraiment aucune base en français inscrivez-les en immersion française pour anglophones. La grande majorité des expériences d'immersion totale en français pour anglophones à Winnipeg et partout ailleurs au pays sont des plus encourageantes. Des enfants de familles complètement anglaises y apprennent le français très bien sans compter qu'ils n'accusent aucun retard dans la maîtrise de leur langue maternelle, l'anglais, ni dans les autres matières comme les mathématiques, les sciences, etc., qui leur sont enseignées en français. Après cet éloquent discours du sage, le groupe s'effrite en de nombreuses factions; certains se joignent au programme totalement français pour francophones, d'autres optent pour l'immersion française pour anglophones, d'autres encore abandonnent et choisissent le programme totalement anglais et dit-on qu'un ou deux fantômes parmi ce groupe osent encore vanter les mérites du programme 50-50; ils crient dans le désert, mais **personne** ne les écoute!

Il ne reste plus qu'un très petit nombre de personnes qui ne sont pas casées, ils s'avancent vers le sage, la tête basse. Et vous, ah oui!..Vous étiez de ceux qui craignaient que si vos enfants n'étudiaient pas en anglais, ils auraient de la difficulté à se trouver de l'emploi par après. Quoi? Vous avez changé d'idée? Ah, les propos que j'ai échangés avec les autres groupes vous ont convaincus qu'il n'y a vraiment pas de crainte à avoir...Tant mieux! Et vous optez aussi pour le programme totalement français, bravo!

Fier de cet exploit; le sage avait réussi à faire l'union parmi sa troupe de comédiens, il prononça enfin ces quelques paroles d'un ton solennel:

Mes bons amis, nous avons réussi un tour de force extraordinaire; nous sommes tous d'accord pour dire que c'est le programme totalement français qui nous permettra d'atteindre notre objectif commun. Remarquez bien que d'après moi, c'est tout à fait injuste que nous, nous soyons toujours obligés d'être unanimes dans nos décisions; on nous a obligés une fois de plus à faire l'unanimité, mais nous avons été à la hauteur de la situation.

Maintenant, nous sommes prêts à lever les rideaux et à surprendre notre auditoire avec ce dénouement vraiment inattendu. Effectivement, il faudrait même changer le titre de notre pièce de théâtre; il faudrait l'intituler: L'UNION QUI S'EST FAITE À L'INTÉRIEUR DE NOTRE CAMP. Soyez assurés d'une chose, nous ne regretterons jamais cette décision!

Roger Legal

Les régions

Saint-Claude



Monsieur et Madame Edouard Jobin, devant le vieux magasin Jobin. Photo prêtée par Mme Lucille Bazin, Saint-Claude. 3e mention. no 2.



Automobile de l'époque, stationnée devant l'Hôtel Commercial de Saint-Claude. Photo prêtée par Mme Lucille Bazin, Saint-Claude. 5e prix. no 3.

BOÎTE À CHANSONS

Vendredi dernier, le 18 mars 1977, il y avait une **BOÎTE À CHANSONS** au complexe scolaire Saint-Claude. Le thème du spectacle était "La Vie" et les diverses chansons interprétées s'inséraient bien dans le thème proposé.

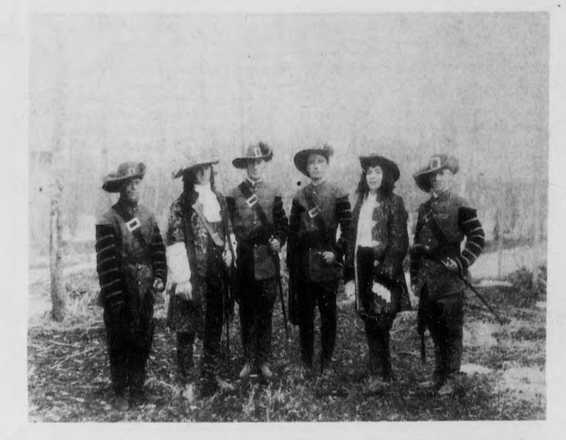
La salle était comble, Dieu merci, cela a dû bien récompenser les efforts de toute l'équipe d'étudiants qui ont travaillé d'arrache-pied depuis des mois, pour réaliser cette **BOÎTE À CHANSONS**.

Un grand merci à Soeur Rose-Marie Lambert et à Soeur Eliane Lagassé pour avoir su garder les élèves tant au point de vue thématique que musical. Merci aux jeunes musiciens du Collège secondaire de Saint-Boniface pour leur gracieuse participation: merci. A M. Gilles Bédard du Collège aussi, pour avoir bien voulu nous interpréter un monologue de Tex Lecor.

Je tiens à souligner que sans la coordination et le labeur de Carole Arbez, étudiante de la 11e année, ce projet aurait été irréalisable.

Il fait chaud au coeur de voir des élèves former une équipe homogène, sans compter leurs heures, afin de doter leur communauté d'activités françaises. Nous espérons ardemment que cela se poursuive.

Jean-S. Soliman



Première pièce de théâtre jouée à Saint-Claude, en 1925, dont le titre était "Le Poignard". Rôles de gauche à droite: M. Guillaume Tremorin, M. Beaudoux (gérant de banque, de passage à Saint-Claude), M. Emile Jobin, M. Albert Arbez, M. Louis Heiget, M. Louis Arbez. 2e mention. no 6. Photo prêtée par Mme Louis Heiget.

Une exposition de photos historiques s'est tenue à Saint-Claude et à Notre-Dame-de - Lourdes respectivement du 6 au 13 et du 13 au 21 mars. Plus de cinq cents photos ont ainsi été réunies, les douze meilleures valant des récompenses à leurs auteurs. Ci-contre et ci-dessus, trois reproductions de photos présentées au cours de cette manifestation, organisée par les comités culturels de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes.

□

LES CANADIENS DE NAISSANCE

Le mardi 8 mars 1977, avait lieu la réunion régulière des membres de l'Assemblée 127, dans leur local au 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

LA RÉUNION

Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre Assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos dignes officiers et de nos membres réguliers.

Nous remercions bien sincèrement tous les membres de l'Assemblée 127 qui se sont dérangés pour venir assister en grand nombre à cette réunion, et la rendre très intéressante par leur participation aux délibérations, discussions, etc.

NOS MALADES

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir les Frères Charles Royal, Max Seipp, James Bohémier et Antonin Girard. Une visite à l'hôpital ou à domicile, saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent connaître l'adresse ou toute autre information au sujet de nos malades, veuillez communiquer avec le bureau des Fils Natifs, au 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

PRIX D'ASSISTANCE

Au moment du tirage pour le prix d'assistance à la réunion du mois de mars, le sort favorisa notre digne président en la personne du Frère Alain Labossière, à qui nous offrons nos sincères félicitations.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion des membres de l'Assemblée 127, aura lieu le mardi 12 avril 1977, dans notre local au 614, rue Des Meurons à Saint-Boniface. Faisons-nous le devoir d'y assister en grand nombre, car nous avons assez de membres pour cela. Un avis de convocation, sous forme de carte postale vous sera expédié par le courrier sous peu.

(COMMUNIQUÉ)

VOYAGE EN FLORIDE

(suite)

A Tampa, on nous fait cadeau d'un album souvenir qui marque le deuxième centenaire. Saint-Petersbourg est connue pour être une ville tranquille, un endroit de retraite pour les personnes âgées. Miami et Saint-Petersbourg accueillent un demi-million de visiteurs chaque année. A Tampa, il y a beaucoup d'oranges, des industries dont celle du cigare, des mines de phosphate. Il s'y fait beaucoup de commerce avec Cuba.

Journée inoubliable à Bush Gardens. Il y a de superbes oiseaux, une brasserie renommée, un train à vapeur pour aller en "Afrique" voir les éléphants, les chutes, etc. Des rhinoceros, des zèbres, des lions, des girafes, des buffalos et nombre d'autres animaux peuplent un territoire de 200 acres.

De Tampa, nous nous rendons au fameux "Weeki-Wachee", souvent appelé l'une des merveilles du monde avec ses jolies sirènes. . . les plus belles au monde, dit-on. Il y a là un auditorium construit sous l'eau d'où on peut voir un spectacle sous-marin.

A Tallahassee, capitale de la Floride, nous descendons à l'hôtel Hilton. A Pensacola, balcons et balustrades, mélange de la Floride moderne et de la vieille Espagne. Base navale. Mobile, Alabama, port de mer, ville qui comporte du moderne et de l'ancien. Industries, construction navale, papier, pétrole, bois, etc.

A Jackson, Mississipi, Louis Lafleur établit un poste de commerce. Cette ville fut détruite pendant la guerre civile. Une surprise: le drapeau canadien et une affiche qui dit "Bienvenue aux voyageurs de la Floride" nous accueillent. Nous sommes au pays du coton: Memphis, Tennessee.

Saint-Louis, Missouri. Du haut de l'hôtel de dix-neuf étages, on a une belle vue de la ville. Nous assistons à un court concert de chant et de piano. Nous nous arrêtons à "Boys Town", dans le Nebraska et un guide nous montre les divers endroits où les jeunes, la plupart venus de foyers brisés, travaillent ou suivent des cours. C'est le Père Flanagan qui fonda cette ville pour les jeunes infortunés en 1917.

Avant d'arriver à Sioux Falls, au Dakota du Sud, le dernier soir de notre voyage, le conducteur de l'autobus et l'hôtesse reçurent un beau cadeau et une gentille carte, marque de reconnaissance du groupe.

Nous sommes rentrés au Manitoba. Un beau voyage. Nous en ferons d'autres.

[*Mme Arthur Vermette*]

Saint-Jean-Baptiste

SOUPER-RENCONTRE

L'arrivée du printemps apporte de belles et bonnes choses. En parlant de bonnes choses, venez constater par vous-mêmes ce que nos pionniers scouts sont capables de vous faire déguster de délicieux mets à leur Souper-rencontre le 3 avril, à 6 heures p.m., à la salle du Centenaire. C'est un de leurs projets afin de recueillir des fonds pour participer à leur grand Jamboree de 1977 à l'Ile-du-Prince-Edouard en juillet. Venez parents, amis des scouts et guides et tous ensemble encourageons-les. Procurez-vous vos billets à l'avance.

LE GRAND TIRAGE

En ce qui concerne de belles choses, les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur soirée samedi le 16 avril à la salle du Centenaire d'où sera tiré les noms des gagnants du $15,000. Venez vous amuser en vrais Chevaliers.

BANQUET PAROISSIAL

Revenons aux bonnes choses, cette fois-ci au festin du Centenaire, le jeudi 28 avril au soir, à la salle du Centenaire. C'est une belle occasion de rencontrer et de serrer la main de nos chefs dans la politique comme dans la religion, ainsi que nos artistes locaux. Que désirez-vous de plus, tout en satisfaisant la gastronomie.

Mme Roland Marion

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

État des Revenus et des Dépenses
pour l'année terminée le 31 décembre 1976
(en comparaison du budget de 1976)

	Revenus Actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (déficit)
REVENUS			
Gouvernement du Manitoba	$4,514,948.55	$4,368,091.	$146,857.55
Gouvernements municipaux	1,791,591.00	1,791,591.	----
Autres divisions scolaires	14,460.20	16,500.	(2,039.80)
Individus	4,894.00	3,750.	1,144.00
Total des Revenus	6,325,893.75	6,179,932.	145,961.75
DÉPENSES			
Administration-Générales	242,822.03	222,210.	(20,612.03)
Administration-Enseignement	153,218.25	156,300.	3,081.75
Enseignement	3,814,638.80	3,824,020.	9,381.20
Enseignement-Education des adultes	1,374.60	600.	(774.60)
Fonctionnement et Entretien :			
Edifices scolaires	542,950.13	532,550.	(10,400.13)
Autres édifices	7,513.57	8,250.	736.43
Transport des élèves	484,592.75	494,000.	9,407.25
Capital : Service de la dette	598,256.74	598,257.	.26
Autobus scolaire	363,622.87	260,000.	(103,622.87)
Autres	139,509.14	98,745.	(40,764.14)
Total des dépenses	$6,348,498.88	$6,194,932.	$(153,566.88)
Surplus pour l'année	$ (22,605.13)	$ (15,000.)	$ (7,605.13)

Les Chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

Avis Public

Ottawa, le 10 mars 1977

POLITIQUE RELATIVE AUX SIGNAUX MF SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 8 mars 1977, un avis public sur une politique relative aux signaux MF sur les systèmes de télévision par câble.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC à Ottawa et dans les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Vancouver (C.-B.).

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 18 mars 1977

OCTROI DE LICENCE D'ANTENNE COLLECTIVE DE TÉLÉVISION ET EXEMPTION

Dans un avis public daté le 16 mars 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a formulé ses conclusions sur la réglementation des systèmes de télévision à antenne collective.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario) et au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 1203, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

GÉNIES EN HERBE

SAMEDI 18h00

PRÉCIEUX-SANG vs COLLÈGE MATHIEU DE GRAVELBOURG

BASE-BALL

LE JEUDI 7 AVRIL À 12H30

BLUE JAYS DE TORONTO VS WHITE SOX DE CHICAGO

DIMANCHE 17 AVRIL

DE 17h à 18h

EN DIRECT DU CENTRE DES CONGRÈS

CBWFT

RETRANSMETTRA

LE CONGRÈS DE LA S.F.M.

une réalisation de Martin Cloutier

- ☐ L'animateur Pierre D'Auteuil
- ☐ L'interviewer: Maurice Auger
- ☐ Avec la collaboration des nouvellistes de la salle des nouvelles de Radio-Canada-Winnipeg
- ☐ L'analyste: Roger Collet

vous proposeront
- des entrevues
- une description des différents ateliers
- une analyse en profondeur
- un bilan

de ce Congrès de la S.F.M.

Femme d'aujourd'hui
samedi 2, 14 h 00
semaine du 4, 13 h 35

Des sujets sérieux

Le samedi 2 avril à 14 heures, **Femme d'aujourd'hui** présentera, en reprise, Roxanne Carlisle, conseiller spécial sur le rôle de la femme dans le développement international. Animatrice: Aline Desjardins; réalisation: Georges Francon.

Le lundi 4 avril à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présentera la première émission d'une série de quatre consacrées à différents aspects de la sexologie. Il sera alors notamment question du Congrès international de sexologie, qui a eu lieu récemment à Montréal, et dont nous entretiendra M. Robert Gemme, sociologue et professeur à l'UQUAM, au cours d'une entrevue qu'il accordera à Aline Desjardins.

De son côté, France L'Abbé interviewera le docteur Mary Calderone, présidente du Conseil pour l'information et l'éducation sexuelle aux Etats-Unis, sur l'influence et l'attitude des parents sur la sexualité des enfants. En studio, France L'Abbé s'entretiendra de plus avec Nicole Saint-Jean, psychologue du Bureau de consultation-jeunesse, qui nous dira entre autres de quelle manière la sexualité peut être vécue quotidiennement dans la famille et quelle est l'influence réciproque des parents et des enfants. Recherches: France L'Abbé.

Depuis le 17 mars et jusqu'au 15 mai se tient au Musée des Beaux-Arts de Montréal une exposition des trésors précolombiens intitulée *l'Or des dieux*, qui témoigne des civilisations qui s'épanouirent au Pérou de l'an 200 avant J.-C. jusqu'au XVIe siècle de notre ère. Au cours d'un reportage qui terminera l'émission du lundi 4 avril, nous verrons quelques-uns des magnifiques objets de cette exposition. En studio, Aline Desjardins interviewera Hélène Lamarche-Ouellet, chef du Service éducatif du Musée sur le contenu symbolique et mythologique de *l'Or des dieux*.

Animatrice: Aline Desjardins; recherches: Jeanne Benoit, réalisation: Monique Renaud.

L'émission du **mardi 5 avril** nous propose comme premier sujet: *la Cryothérapie* ou traitement des cellules précancéreuses au niveau du col de l'utérus, avec le docteur Michel Roy, gynécologie à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Guide du chambreur sera ensuite présenté par Me Renée Dupuis et M. Michel Nolin. Puis *la Prolifération des troupes de théâtre à Québec* nous permettra de rencontrer trois comédiens. Recherches: Colombe Métivier; animatrice: Micheline Archambault; réalisation: Jean-Pierre Ratté.

A la suite de l'entrevue qu'elle a effectuée avec Suzanne Viau, directrice de la Maison canadienne à Paris, Aline Desjardins en a profité pour interviewer des étudiants qui y résident. On entendra ces interviews à **Femme d'aujourd'hui, le mercredi 6 avril.** Les étudiants rencontrés sont les suivants: Margaret Nivens, de Vancouver, qui réalise des émissions pour enfants; Marie Gervais, de Québec, étudiante en diplomatie; Anna Langins, de Terre-Neuve, qui étudie les langues, et son mari Janis, qui étudie les structures des divers gouvernements; Achil Michaud, de Moncton, étudiant en sciences politiques, et sa femme Edith, étudiante en lettres; Thérèse Stukel, d'Ottawa, présidente du comité des étudiants de la Maison canadienne, qui poursuit ses études en écologie; Yvan Bédard, professeur de Québec en année sabbatique, qui étudie en lettres; Lyne Hart, d'Ottawa, étudiante en arts graphiques, et, finalement, Dominique Leborgne, de Montréal, qui étudie en ergonomie. Réalisation: Fernand Choquette.

A l'occasion du Vendredi saint, **Femme d'aujourd'hui** présentera, **le 8 avril**, une émission spéciale: *Images de la Terre sainte*, avec, comme musique de fond, la *Missa* (1733) de Bach, et, en seconde partie: la narration des *Sept Paroles du Christ*, de Paul Claudel, par Vincent Davy. Présentation: Louise Arcand; réalisation: Yvette Pard.

Les Grands Films
jeudi 7, 19 h 00

«Ben Hur»

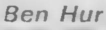
A l'occasion du Jeudi saint, le 7 avril à 19 heures, **les Grands Films** proposent aux téléspectateurs l'une des plus belles oeuvres du célèbre réalisateur américain William Kyler. En effet, avec *Ben Hur*, film à grand spectacle réalisé avec des moyens techniques et financiers impressionnants, Wyler aurait pu, comme c'est souvent le cas, tomber dans le mauvais goût, la vulgarité et le sentimentalisme facile. Bien au contraire, lui qui «n'a jamais fait un mauvais film» *(Rue sans issue, l'Insoumise, Les plus belles années de notre vie,* etc.) a su raconter cette histoire de façon passionnante. Il y fait preuve de son habileté habituelle et d'un merveilleux sens plastique, appuyé évidemment par d'excellents interprètes comme Charlton Heston, Jack Hawkins et Stephen Boyd.

Sous le règne de l'empereur Tibère, en l'an XV, au moment où, dans une grotte de Bethléem, naissait d'un pauvre ménage celui qui deviendra le Christ, naissait également dans une famille d'aristocrates, un premier enfant appelé Juda Ben Hur.

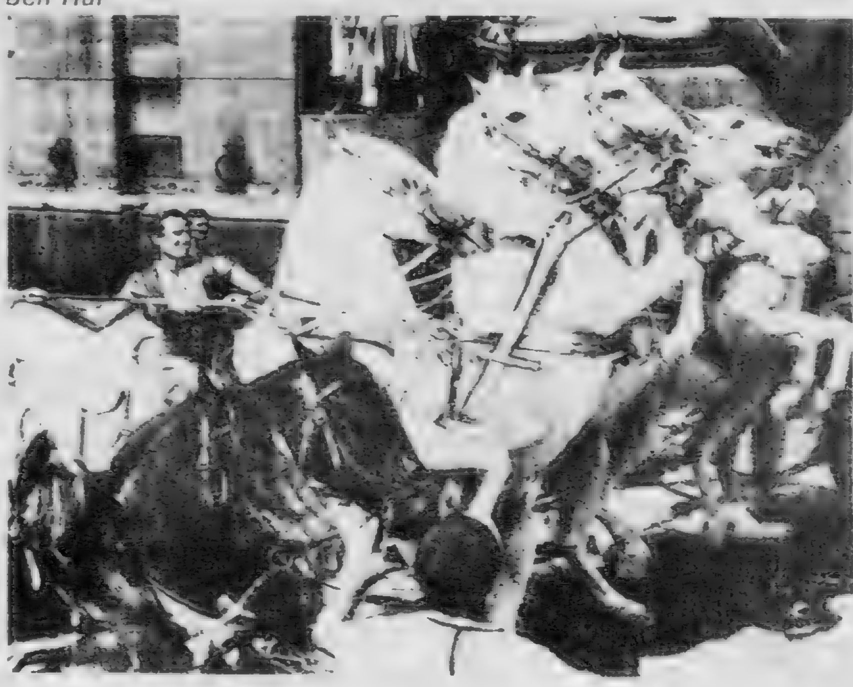
Trente ans plus tard, alors qu'il vient à peine de retrouver son ami d'enfance, Messala, Juda se brouille avec cet officier romain qui veut un peu trop asservir le peuple juif. Messala profite d'un incident pour envoyer Ben Hur aux galères et emprisonne la mère et la soeur de son ami.

Après trois ans d'indicibles souffrances, comme galérien, Ben Hur, libéré, ne pense qu'à se venger. Il affronte Messala dans une course de chars et le vainc. Il retrouve par la suite sa mère et sa soeur; mais, malheureusement, elles sont toutes deux lépreuses. C'est alors qu'Esther, la fille de l'intendant de Ben Hur, propose aux deux femmes de rencontrer Rabbi Jésus en qui elle croit...

Ben Hur, de William Wyler, une super-production qui a coûté 15 millions de dollars, a demandé 10 ans de préparation et un an de tournage. Il ne compte pas moins de 496 rôles parlants et 100,000 figurants. On a dû construire environ 8 hectares de décors et utiliser assez de négatif pour faire le tour de la terre. La seule scène de la course de chars a demandé 4 mois de répétitions et 3 mois de tournage...



Ben Hur



D'Acadie en Louisiane

Depuis quelque temps, l'Acadie et la Louisiane connaissent un regain de popularité. Chantés par les Zachary Richard et Edith Butler notamment, ces coins de terre deviennent maintenant, grâce aux Gilles Vigneault, Marie-Paule Belle et encore Michel Fugain, des vieux amis et connus où tous et chacun ont envie de se retrouver. Antonine Maillet, quant à elle, nous révélait hier par la bouche de son illustre Sagouine un autre aspect de l'Acadie, son sol natal. Finalement, dans une nouvelle émission qui prendra l'antenne ***samedi à 9h,*** *Robert Guy Scully nous raconte avec un enthousiasme communicatif l'histoire de la musique et des traditions de la Louisiane. Assisté dans sa tâche par le sympathique Jean-Paul Nolet, il nous donne également l'occasion d'écouter des enregistrements à peu près introuvables chez nous comme des documents sonores du plus haut intérêt.*

"... Ce sont les chanteurs et musiciens de la Louisiane acadienne... qui ont fait les chants les plus intenses et les plus beaux, en français, sur ce continent", commentait M. Scully dans Le Devoir du 9 mars 1974. "... Il s'agit d'une musique sublime et profondément nord-américaine, comme celle que veulent faire, aujourd'hui, plusieurs musiciens québécois."

Après ces propos, il ne nous reste plus qu'à suivre l'évolution de La Musique française en Louisiane, une série qui nous permettra d'apprécier davantage, si ce n'est déjà fait, les artistes francophones de cet état américain. Notons en terminant que Robert Guy Scully prenait en 1972 la direction du cahier des arts et lettres du Devoir. Boursier du Conseil des Arts du Canada et du Ministère des Affaires culturelles du Québec, il est actuellement en congé non payé du même journal afin de rédiger un livre sur les francophones en Amérique du Nord.

La première de cette série de treize émissions porte sur "Les débuts: années 20 et 30. L'instrumentation française: le style des "Twin Fiddles" cajuns ["La Breakdown, la Louisiane", "Mon bébé chéri créole", etc.;] la première chanson blanche endisquée: Joe Falcon et "Allons à Lafayette"; la première chanson noire: Amadé Ardoin, "One step des chameaux"; la plus vieille version de "Jole Blonde", par Amadie Breaux; chansons de Blind Uncle Gaspard, Breaux Frères, Soileau & Robin, Angela LeJune, Guidry Brothers.

Cahier manitobain

mercredi, 6 avril, 17h

LIGNE OUVERTE

Sujet: La Société Franco-manitobaine

A venir...

12 avril: table-ronde avec 4 finissants du Collège

14 avril: à la veille de l'Assemblée annuelle de la SFM, on recevra le Dr Gérard Archambault, président sortant de charge.

Vendredi saint
le 8 avril, à compter de 9 h 30

Quelques heures de réflexion...

La journée du Vendredi saint, le 8 avril, sera marquée, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, par plusieurs émissions spéciales: **l'Evangile en papier** de 9 h 30 à 10 heures; **la Messe du Couronnement** à 11 h 30; **le Chemin de la Croix** à 14 h 30; **Notre histoire racontée par soeur Eugène de Florence** à 18 h 30; **le Requiem de Berlioz** à 20 heures; **Mère Teresa, de Calcutta** à 22 heures, et **Résurrection** à 22 h 55.

L'Evangile en papier

A 9 h 30 le Vendredi saint, **l'Evangile en papier** invite les benjamins de la télévision à participer à «la dernière Cène, à l'agonie, à la passion et à la mort de Jésus» illustrée par les personnages de Claude Lafortune, d'après les textes d'Henriette Major dits par Armand Labelle, Jacques Thisdale et Pierre Lebeau. C'est une réalisation de Gérard Chapdelaine.

La Messe du Couronnement

A 11 h 30, les téléspectateurs pourront assister à **la Messe du Couronnement,** oeuvre grandiose de Mozart, donnée dans une église baroque de Bavière. Réalisation: Kurt Dieman.

Le Chemin de la Croix

A 14 h 30, la télévision présente, pour la première fois au Canada, le chemin de la Croix du pape Paul VI, au Colisée de Rome. C'est un enregistrement de la Radiotélévision italienne.

Soeur Eugène de Florence

Duffusée en première la veille de Noël, soit le 24 décembre 1976, cette passionnante interview avec **soeur Eugène de Florence** sera reprise le vendredi 8 avril à 18 h 30. Cette religieuse de la Congrégation de la Providence, aujourd'hui âgée de 90 ans, a conservé une telle lucidité et une curiosité si rare malgré son grand âge que son témoignage est précieux aux yeux de tous ceux qui constatent avec regret l'effritement de notre mémoire collective.

Soeur Eugène de Florence s'est occupée d'enseignement toute sa vie. Au jardin d'enfants, elle a eu comme élèves des hommes devenus célèbres comme André Laurendeau et Marcel Faribeault. Puis elle a oeuvré pendant quarante ans auprès des pensionnaires de l'Institut des sourds et muets à Montréal. Toujours attentive au contexte social et politique du Québec, cette religieuse nous permet de revivre des valeurs dominantes de la société québécoise de la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours. Denise Bombardier anime cette émission réalisée par Karl Parent.

Leonard Bernstein



Le Requiem de Berlioz

A 20 heures, Radio-France propose aux mélomanes le **Requiem d'Hector Berlioz.** Enregistré en la chapelle Saint-Louis des Invalides à Paris, **le Requiem de Berlioz** aura comme interprètes l'Orchestre national de France, l'Orchestre philharmonique et les choeurs de Radio-France, avec Stuart Burrows comme soliste. Les musiciens seront sous la direction du maestro de réputation internationale, Leonard Bernstein. Les choeurs auront comme directeur Jean-François Monot. Directeur de la production: Serge Roux. Réalisation: Humphrey Burton. C'est une coproduction de Radio-France, Amberson Production et Harrey Kraut.

Le Requiem de Berlioz pour ténor, choeurs et orchestres demeure le monument le plus colossal élevé par un Français à la gloire de la musique romantique. Hector Berlioz composa son *Requiem* pour célébrer la mémoire des soldats tués lors de la prise de Constantine. A l'époque, le compositeur avait réclamé 450 musiciens pour interpréter son oeuvre. L'impression sur le public fut considérable. Berlioz lui-même raconta, après la première, le 5 octobre 1837: «L'épouvante produite par les cinq orchestres et les huit paires de timbales ne peut pas se peindre. Un des choristes fut pris d'une crise de nerfs et le curé des Invalides pleura sur l'autel un quart d'heure après la cérémonie.»

Mère Teresa, de Calcutta

A 22 heures le Vendredi saint, Raymond Beaugrand-Champagne propose une rencontre avec cette «sainte du XXe siècle», cette «Living Saint» qu'est Mère Teresa, de Calcutta. Mère Teresa est arrivée à Calcutta il y a 30 ans, farouchement déterminée à adoucir la misère des mendiants, des malades, des infirmes, des sans-abri, des lépreux.

Cette petite Yougoslave née en 1910 est devenue une célébrité internationale et une légende vivante. S'adressant aussi bien aux pauvres qu'aux bien nantis, Mère Teresa nous dit: «Vous ne pouvez peut-être pas accomplir notre tâche dans les taudis, mais ce que vous faites dans le milieu où Dieu vous a placés, dans votre milieu familial, scolaire ou de travail, nous ne pouvons pas le faire. Mais tous ensemble, nous réaliserons quelque chose de merveilleux pour Dieu.»

Réalisée en partie par la Télévision allemande, cette émission a déjà été présentée dans une version anglaise réalisée par Louise Lore, de Toronto.

Animateur: Pierre Nadeau; voix de Myra Cree et Nicole Bisaillon.

Résurrection

La journée du Vendredi saint se terminera par **Résurrection,** à 22 h 55. Cette réalisation de Patricia Ely nous permet de rencontrer des gens qui ont vécu des épreuves qui les ont marqués profondément. Recherche et animation: Monic Lessard.

Immédiatement après cette émission, vous pourrez voir deux longs métrages à caractère sérieux: **Une journée dans la vie d'Ivan Dennissovitch,** d'après le roman de Soljenitsyne, et **la Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu,** inspiré des textes de l'Evangile.

Mère Teresa



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

2 avril

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 JOHN L'INTREPIDE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINE JEUNESSE
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
PRECIEUX-SANG vs
COLLEGE MATHIEU
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
CANADIENS DE MONTREAL vs
CAPITALS DE WASHINGTON
21:30 COSMOS 1999
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA
Tante Zita. Drame réalisé par [illegible], avec Joanna Shimkus, [illegible], Bernard Fresson et [illegible]. Impressionnée par la lente agonie de sa tante Zita, une jeune fille erre durant une nuit entière dans les bistrots, les dancings, avec [illegible], des flirts, cherchant [illegible] à la vie et à la mort (Fr. [illegible]).
24:45 CINE-NUIT●
L'Homme à l'imperméable. [illegible] réalisée par Julien Duvivier, avec Fernandel, Jacques Duby, [illegible] et John McGiver. [illegible] (Fr. [illegible]).

DIMANCHE

3 avril

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 MONDE EN LIBERTE
12:30 UNIVERS DES SPORTS
"CHAMPIONNAT MONDIAL
DE CURLING"
15:00 D'HIER A DEMAIN
16:00 SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Thème: «Chez nous, c'est chez vous». Gilles Valiquette reçoit Richard Séguin, Estelle Ste-Croix, le groupe Octobre et Les Carcasses, comédiens. G. Valiquette: «Chez nous, c'est chez vous», «Pas de ma faute», «Madame Chose», «Merci mon Dieu», «Samedi soir» et «Une autre fois». R. Séguin: «Au milieu du soleil» (en duo avec G. Valiquette) et «J'avais oublié». E. Ste-Croix: «Danse et parcours» et «Un secret pour Pierre-Antoine». Octobre: «L'Oiseau». Musiciens de G. Valiquette: Yoland Houle, basse; Daniel Barbe, clavier et guitare; Sylvain Coutu, percussions, et Richard Grégoire, piano et direction musicale. Réal.: Gaston Laporte
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Gagner son pain au prix de sa vie. Reportage tourné sur les sites de grandes entreprises exploitant l'amiante ou la sidérurgie et qui porte sur les conditions d'hygiène industrielle au Québec. Animateur: Jean Paré. Réal.: Micheline Di Marco.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Bel canto: Hugues Cuénod. Au programme: extraits des «Noces de Figaro» (Mozart); «Automne» (Fauré); «Duo» (Honnegger); «Le Chapelier» (Satie); «Air de Caliste» (Cavalli); «Le Diable boiteux» (Poulenc), et un lied (Schubert). Orchestre de chambre de Lausanne. Réal.: Raymond Barrat, SSR
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB
La Croisière jaune. Documentaire réalisé par Léon Poirier. L'expédition Paris-Pékin en automobiles, la première colonne partant de Beyrouth, et l'autre de Pékin (Fr. 28).

LUNDI

4 avril

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"BANG BANG". Comédie avec
Sheila et Jean Yanne
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 CINEASTES DE LA FAUNE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
L'accusé mène l'enquête. Drame réalisé par Don McDougall, avec Elizabeth Ashley, Howard Duff et Christopher George. Un fourgon blindé est attaqué par des bandits. L'un des convoyeurs est soupçonné de complicité. Il doit prouver son innocence dans les 48 heures (USA 72).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE. Début
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Protection spéciale ultra-sons U». Dans un sous-marin, le commissaire révèle à Yan et à Barbara comment deux conférences internationales ont été intégralement enregistrées. On craint qu'une bande de malfaiteurs n'ait mis au point un émetteur-récepteur leur permettant d'utiliser les ultra-sons U et, de là, enregistrer à distance.
24:05 CINEMA
Texas, nous voilà. Western réalisé par Michael Gordon, avec Dean Martin et Alain Delon. Recherché par la justice, un noble espagnol se réfugie au Texas.

MARDI

5 avril

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"L'HOMME DE MA VIE". Drame
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"CARLO, LE COYOTE DE LA SIERRA"
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invité: M. André Manaranche Théologien et jésuite, il a publié: «Franc-parler pour notre temps», «L'Homme dans son univers» et «L'Esprit et la femme» Interviewer: Marcel Brisebois Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Louis Gagnon se raconte (2e de 4). «Un journaliste à l'étranger». Réal.: Jean Faucher
24:05 CINEMA
Qu'est-il arrivé à tante Alice? Drame réalisé par Lee H. Katzin, avec Geraldine Page, Ruth Gordon, Rosemary Forsythe et Robert Fuller. Une veuve apprend que son mari est mort ruiné. Elle élabore un plan machiavélique pour obtenir les fonds nécessaires à la grande vie dont elle a rêvé pour son veuvage (USA 69).

MERCREDI

6 avril

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 CONTES DE CAMPAGNE
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. Thème: «La Route des artisans». De Saint-Jean-Port-Joli: la sculpture, de 1930 à 1976. Invités: Jean Julien, Pierre Bourgault et Amédée Gaudreau. Rech.: Richard Caron. Interviewer et animatrice: Renée Hudon. Réal.: Michel Mercier.
24:00 CINEMA
Le Mariage. Drame réalisé par Claude Lelouch, avec Bulle Ogier, Rufus, Marie Dea et Oscar Freitag. Le 6 juin 1944, jour du Débarquement, un jeune couple prend possession d'une petite maison au bord de la mer. Dans les années qui suivront, le mari se prendra pour un héros de la Résistance. Nous revoyons le couple à chaque 10e anniversaire du Débarquement (Fr. 74).

JEUDI

7 avril

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 BASEBALL
"CHICAGO vs TORONTO"
15:00 LES COQUELUCHES
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 MOHICANS DE PARIS
17:30 CE SOIR: National
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 LES GRANDS FILMS
Ben Hur. Aventures réalisées par William Wyler, avec Charlton Heston, Jack Hawkins et Stephen Boyd. Ben Hur, prince juif pacifique, est injustement envoyé aux galères par un Romain, en même temps que sa mère et sa soeur sont emprisonnées. Après trois années de souffrances, Ben Hur revient avec le désir de retrouver les siens et de les venger (USA 59).
23:00 TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
23:35 MESDAMES ET MESSIEURS...
Animateur: **René Homier-Roy.** Recherches et coanimatrice: **Marie Perreault.** Réal.: Maurice Dubois.
24:35 CINEMA
Mais toi, tu es Pierre. Drame religieux réalisé par Maurice Cloche, avec Fred Ulysse, Jean-Pierre Honoré, Georges Berthomieu, Jean-Pierre Bernard, Gérard Mury et Dominique Borg. Selon l'ordre de leur Maître, Pierre et ses compagnons se dispersent deux par deux pour leur première mission apostolique. Les résultats ne sont pas des plus encourageants. Après la Résurrection, animés d'un esprit nouveau, ils se remettent à evangéliser (Fr. 71)

VENDREDI

8 avril

9:30 EVANGILE EN PAPIER
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 MESSE DU COURONNEMENT
12:00 POLY EN TUNISIE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CHEMIN DE LA CROIX
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 HISTOIRE RACONTEE PAR SOEUR FLORENCE
19:00 MARCUS WELBY
20:00 REQUIEM DE BERLIOZ
21:30 SCENARIO
Echec et mat. Pièce de Jean Trudelle. Avec Christine Olivier, Denis Mercier, Suzanne Langlois, Jacques Galipeau et Pascal Rollin (3e de 4). Réal.: Jac Segard. «Le Fou».
22:00
MÈRE TERESA, DE CALCUTTA
Considérée à travers le monde comme une sainte, Mère Teresa se dévoue auprès des gens les plus délaissés de Calcutta. Animateur: Pierre Nadeau. Voix de Myra Cree et Nicole Bisaillon. Réal.: Louise Lore, Toronto. Mise en ondes à Montréal: Raymond Beaugrand-Champagne.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
22:55 RESURRECTION
Rencontre avec des gens qui ont été confrontés à des situations parfois perçues comme une épreuve ou comme une occasion de decouvrir au fond de soi des forces et des capacités insoupçonnées. Recherches et animation: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely, Ottawa
23:55 CINEMA●
De l'or pour les braves. Comédie realisee par Bryan G. Hutton, avec Clint Eastwood, Telly Savalas, Don Rickles et Donald Sutherland. Durant la guerre, en France, un soldat américain apprend qu'une fortune en lingots d'or se trouve dans la banque d'un village, derrière les lignes ennemies (USA-youg. 70).
01:30 CINE-NUIT
[illegible]

RENCONTRES CONJUGALES

Il y aura des rencontres conjugales au cours du mois d'avril à Saint-Boniface. La première série de ces rencontres s'adresse aux couples qui ont cinq ans et plus de vie conjugale, et se tiendra au Centre communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, les 18, 19 et 20 avril à 19h30. La deuxième série s'adresse aux couples qui ont moins de cinq ans de vie conjugale et aura lieu au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface les 21, 22 et 23 avril à 19h30. Pour plus de renseignements, composez 233-2874 (Précieux-Sang) ou 233-4117 (La Cathédrale).

LES FILLES D'ISABELLE

Ceci est le dernier appel à toutes les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface, anciens membres et membres actuels, de communiquer avec nous, nous faisant savoir si vous avez l'intention d'assister à la célébration de notre 25e anniversaire, le 1er mai 1977. Il y aura messe spéciale à midi et demie, en la Cathédrale de Saint-Boniface, suivie d'un repas buffet, au sous-sol de la Cathédrale. Les messieurs sont cordialement invités d'accompagner leur épouse. Le prix du repas, ne devant pas dépasser $5, sera payable à la porte. Nous prions toutes les intéressées de communiquer avec l'une des personnes suivantes: Lillian Hébert au 256-4697, Geneviève Rowan au 233-1846 ou Adrienne Paul au 233-7733, le plus tôt possible et au plus tard le 10 avril. Merci et nous vous attendons nombreuses."

(COMMUNIQUÉ)

Les "COUPS DE POUCE"

1056 - M. Armand Gagnon
Giroux, Manitoba
1057 - Roseline-M. Gobin
732, Av. Townsend, Winnipeg
1058 - Mme J. Bonin
2-208, rue Notre-Dame, Saint-Boniface
1059 - Comité Culturel St-Claude et Haywood
1060 - Thérèse Fillion -
183, rue Kitson, Saint-Boniface
1061 - M. Henri Bruyère
Carman, Manitoba
1062 - M. Godias Brunet
446, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface
1063 - Mme Georges P. de Moissac
St-Jean-Baptiste, Manitoba
1064 - M. Albert Robin
166 Enfield Cres., Saint-Boniface
1065 - Lorraine Maynard
Saint-Pierre Jolys, Manitoba

Nécrologie

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE-LOUISE LEMIRE (née MARIE-LOUISE AYOTTE), du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée, dûment appuyées par une déclaration assermentée, doivent être déposées en l'étude des soussignés en la Ville de Morris, dans la Province du Manitoba, le ou avant le 10e jour de mai, A.D., 1977.

DATÉ en la Ville de Morris, au Manitoba, ce 23e jour de mars, A.D., 1977.

BRAUN, SCHMIDT & GREGORY
C.P. 578
Morris, Manitoba
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALICE HÉBERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba. veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er mai, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23ième jour du mois de mars, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MATURIN DOIRON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 10 mai 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 25e jour de mars 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

M. Alphonse C. LaRIVIÈRE

A l'Hôpital Général de Saint-Boniface, le 20 mars 1977, à l'âge de 65 ans, est décédé Alphonse C. LaRivière, époux de Angéline Pelletier, demeurant au 600, rue Côté à Saint-Boniface. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants Denys, époux de Jeanne Lachance, René, Lucille, épouse de André La Rochelle, ses soeurs, Mme Alexandrine Tinning, Mme Hélène Ryan, Mme Alice Roy, ses frères, Louis, Eugène, Armand.

De son vivant, il avait été très actif dans plusieurs organisations sportives, culturelles et municipales. Il fut pendant plusieurs années membre su Cercle Molière, de la Fanfare La Vérendrye et du Club Optimiste de Saint-Boniface. Il fut à l'emploi de Gillis et Warren pendant 40 ans.

Le service funèbre fut concélébré par les abbés C. Blanchette, L. Laurencelle et le Père M. Caron, s.j : inhumation au Green Acres Memorial Gardens.

REMERCIEMENTS

La famille Ovide Lambert remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, prières, cartes, soit par leur assistance aux funérailles.

Un merci spécial à M. l'abbé Paul Gagné et aux cocélébrants MM. les abbés G. Morrisette, R. Bélanger, O. Larochelle et les Pères Ruest et Girard. Merci à la chorale, à l'organiste, aux dames qui ont préparé et servi un bon goûter, aux porteurs et à toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre, ont contribué à rendre cette épreuve moins pénible.

L'abbé Bernard Bélanger
[*photo Steve Kahn*]

Mme M.-Louise AYOTTE (née BISSONNETTE)

A l'hôpital Saint-Boniface, le 11 mars 1977, est décédé après une longue maladie, Mme Marie-Louise Ayotte, née Bissonnette, à l'âge de 89 ans et 10 mois. Mme Marie-Louise Ayotte naquit à Saint-Joseph, Manitoba, le 19 mai 1887. Son père Delphis-Léonard Bissonnette



fut le premier préfet de la municipalité de Montcalm en 1882. Elle résida avec ses parents jusqu'à son mariage avec Louis-Philippe Ayotte, qui la précéda dans la tombe en 1928, ainsi qu'une fille Evangeline en 1926 et un fils, Roméo en 1940.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, Florence (Mme Roméo Fortier), Claire (Mme Omer Dansereau), Lucille (Mme Henry Johnson), toutes de Saint-Boniface, et Jeanne (Mme Emile Brunet) de Letellier; trois fils, Bernard de Letellier, Claude de Saint-Boniface et René de Saint-Jean-Baptiste; deux frères, Ovila de Saint-Joseph et Ferdinand de Californie; deux soeurs, Emma (Mme Alexandre Ayotte) et Aldéa (Mme Hector Fillion) de Saint-Boniface; 25 petits-enfants, 41 arrière-petits-enfants, une arrière-arrière-petite-fille.

De nombreux parents et amis de Mme Ayotte entourèrent sa dépouille mortelle lors de la veillée de prières dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, le 13 mars.

Les funérailles furent concélébrées en l'église de Saint-Jean-Baptiste le lundi 14 mars. Monsieur l'abbé Pierre Gagné, curé, présida la cérémonie, assisté de l'abbé Gérard Toupin, curé de Letellier, et l'abbé Louis Morin, curé de Saint-Joseph.

M. Léo Brunet, petit-fils de la défunte, fit les lectures de la messe, tandis que M. Gaspard Fontaine dirigeait la chorale et Mlles Renée De Moissac et Jacqueline Touchette accompagnaient à l'orgue et Mmes Estelle Sabourin et Berthe Touzin recueillaient les offrandes. Les huissiers étaient Messieurs Léo Ayotte et Roland Ayotte. Les porteurs étaient Messieurs Maurice Fortier, Adrien Brunet, Jacques Dansereau, Gilbert Johnson, Robert Ayotte, Roger Ayotte, tous petits-fils de la défunte.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean-Baptiste. Le salon mortuaire Wiebe de Morris était en charge des funérailles.

A l'issue de l'enterrement les parents et amis se rencontrèrent au sous-sol de l'église pour partager un goûter préparé et servi par les dames de la Ligue de Saint-Jean-Baptiste.

Elle qui a tant aimé son jardin et ses fleurs, nous lui offrons ce poème:

JE NE VEUX QUE DES FLEURS

Quand la mort à jamais fermera ma paupière,
Quand ma voix se taira, quand mes yeux seront clos
Et quand mon corps sera en un cercueil enclos,
Pour moi, vous qui passez, dites une prière.
Je ne veux point de deuil, de tristesse ou de pleurs.
Pour ombrager ma tombe au lieu d'un noir cyprès,
Je ne veux que des roses, que du jasmin frais,
Je ne veux que des fleurs, que des fleurs, des fleurs.

Et si, mélancolique, un jour de printemps frais
Vous longez en rêvant le mur du cimetière,
Déposez sur ma fosse une rose dernière
Et priez un instant pour m'oublier après.
Epargnez-moi surtout les regrets, les douleurs;
Un tribut que l'on paie en pleurant nos défunts.
Je veux m'endormir seul enivré de parfum
Je ne veux que des fleurs, que des fleurs, des fleurs.

REMERCIEMENTS

La famille Ayotte désire, par la voix du journal, remercier très sincèrement Messieurs les abbés Pierre Gagné, Gérard Toupin, et Louis Morin, les servants de messe et tous les membres de la chorale pour le magnifique chant.

Un merci spécial aux Dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Jean-Baptiste qui ont préparé et servi le goûter. Un sincère merci à toutes les personnes qui ont offert des fleurs, des messes, des cartes et celles, de loin comme de près, qui ont assisté aux funérailles, et qui d'une manière ou d'une autre, ont exprimé leur sympathie et ont contribué à alléger la peine de la famille affligée par ce deuil.

Aussi une très grande reconnaissance aux docteurs et gardes-malades de l'hôpital Saint-Boniface pour tous les bons soins qu'ils lui ont témoignés durant son long séjour à cet hôpital.

La Page de Bicolo ...



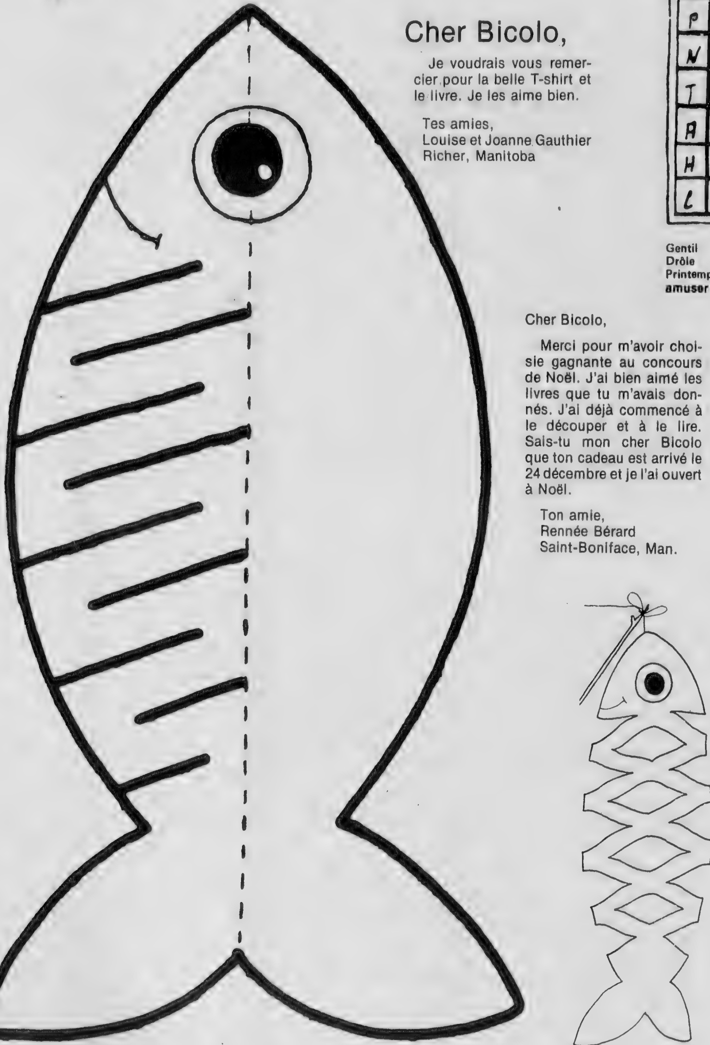
Allo! les amis, As-tu pensé à jouer quelques tours aujourd'hui — ou peut-être t'es-tu fait prendre ?? Attention!

Bicolo!

POISSON D'AVRIL

Tu ne me croiras peut-être pas, mais ce poisson que je viens d'attrapper peut devenir très grand...Non...ce n'est pas un mauvais tour!

Regarde bien:
Découpe le contour du poisson. Plie sur le pointillé. Quand il est plié tu coupes les lignes noires sur son côté. Déplie et regarde.



Cher Bicolo,

Je voudrais vous remercier pour la belle T-shirt et le livre. Je les aime bien.

Tes amies,
Louise et Joanne Gauthier
Richer, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour m'avoir choisie gagnante au concours de Noël. J'ai bien aimé les livres que tu m'avais donnés. J'ai déjà commencé à le découper et à le lire. Sais-tu mon cher Bicolo que ton cadeau est arrivé le 24 décembre et je l'ai ouvert à Noël.

Ton amie,
Rennée Bérard
Saint-Boniface, Man.

MOT MYSTÈRE

MOT MYSTÈRE À 8 LETTRES

S	P	M	E	T	N	I	R	P
O	T	N	A	F	N	E	S	L
B	O	N	B	O	N	O	R	I
P	R	E	M	I	E	R	E	T
N	R	E	S	U	M	A	I	N
T	A	V	R	I	L	S	P	E
A	S	S	R	U	O	T	A	G
H	R	I	R	E	S	I	P	P
L	A	M	I	E	L	O	R	D

Gentil
Drôle
Printemps
amuser

Premier
Papier
Enfant

Chat
Bonbon
Avril

Tours
Ami
Rires

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le disque et le livre; aussi pour la T-shirt et le bouffon.

Ton amie,
Michelle Moreau
Sainte-Anne, Manitoba.



LE POISSON

Tu ne me croiras pas!
J'ai trouvé ca matin,
tout en prenant mon bain,
un joli poisson-chat.

Si, si, un poisson-chat
qui criait miaou
me faisant les yeux doux.
Tu ne me crois pas?
Alors viens voir,
il est encore là
dans la baignoire.
Viens le voir, il t'attend
nageant dans l'eau mousseuse.
Viens donc avec moi maman,
je te sens très curieuse.

Viens le voir, dépêche-toi,
viens le voir avec moi,
vite avant qu'il ne file!
C'est le poisson d'avril

Céline Deguire-Morris

MON ÉCOLE

Des nouvelles de l'école de Saint-Norbert et de Saint-Jean-Baptiste.

Cher Bicolo,

Je voudrais te raconter ce que j'ai fait pendant la semaine du Festival du Voyageur. A l'école, lundi, mardi et mercredi il y avait un relais. J'ai acheté un gros macaron. Jeudi, tout le monde dans la section française s'est rendu au Festival du Voyageur. Nous avons visité un musée pendant l'avant-midi. Après dîner nous sommes allés au Parc Provencher pour voir un autre musée, pour glisser sur la glissoire et sur les montagnes. Et nous sommes allés à la pièce des marionnettes qui s'appelait Ti-Paul et le Voleur. Vendredi et dimanche avec ma famille je suis retourné au Festival. J'ai bien aimé le Festival du Voyageur 1977!

Amicalement,
Lynne Cenerini
Ecole de Saint-Norbert

Cher Bicolo,

A l'occasion de la Saint-Valentin, l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste a fait des coeurs rouges en papier. Ces coeurs étaient vendus de .05 à .25 sous. Nous les avons accrochés dans le gymnase. C'était un sacrifice pour les Africains.

Au revoir
Roxanne Beaudette
Ecole Saint-Jean-Baptiste, Manitoba

La semaine prochaine j'aurai des nouvelles de Saint-Pierre-Jolys.

Merci et continuez les amis!
Bicolo

Recette



FUDGE AU CHOCOLAT

(Sans cuisson)

- 3 onces de fromage en crème
- 2 tasses de sucre en poudre
- 2 onces de chocolat (2 carrés) non-sucré
- 1/2 cuillerée à thé de vanille pincée de sel
- 1/4 tasse noix cassées

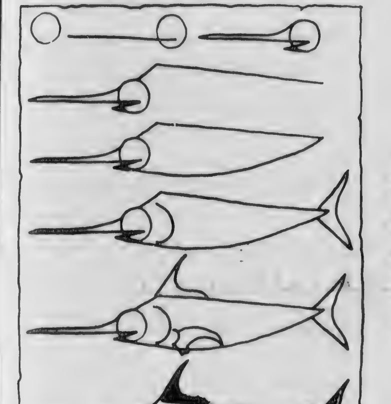
Avec une cuillère de bois, défais le fromage en crème. Ajoute graduellement le sucre en poudre, le chocolat fondu, la vanille, le sel et les noix. Mélange bien (Si nécessaire ajoute quelques gouttes d'eau ou de lait).

Presse ce mélange dans un plat beurré de 9 x 9 pouces. Fais refroidir pendant 15 minutes. Coupe en carrés.

Pour varier :

Tu peux te servir de cette même recette et remplacer le chocolat par 2 cuillerées à table de beurre d'arachides et te servir de 2 1/2 tasses de sucre en poudre.

C'est délicieux!



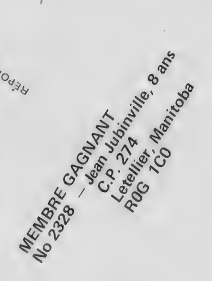
L'espadon est encore appelé "poisson épée" parce que les os de sa mâchoire supérieure s'allongent pour former une arme dangereuse.

C'est un poisson qui vit dans l'Atlantique et la Méditerranée.

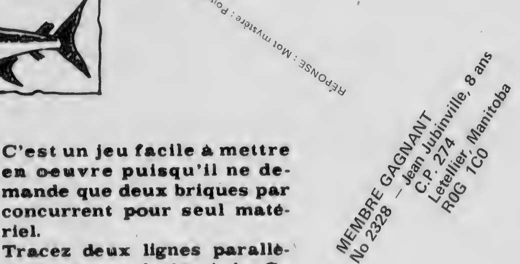
Nous allons dessiner ensemble un espadon. Ce n'est pas difficile. Il vous suffira de copier les dessins successifs que je vous présente. D'abord la tête ronde, puis l'épée, le corps dont la forme est curieuse, la queue et les nageoires.

Quelques ombres à l'encre de Chine compléteront la silhouette de ce redoutable hôte des mers.

RÉPONSE : Mot mystère : Poissons



MEMBRE GAGNANT
No 2328 — Jean Jubinville, 8 ans
C.P. 274
Letellier, Manitoba
R0G 1C0



C'est un jeu facile à mettre en oeuvre puisqu'il ne demande que deux briques par concurrent pour seul matériel.

Tracez deux lignes parallèles distantes de 30 pieds. Ce sera d'une part LE DEPART et d'autre part L'ARRIVEE.

Chacun se tient avec ses briques personnelles sur la ligne de départ.

Au signal chacun pose une brique en avant de lui, dans la direction de la ligne d'arrivée, et le plus loin possible. Puis il monte sur cette brique et sans perdre l'équilibre, il pose toujours dans la direction de l'arrivée et le plus loin possible la seconde brique. Ensuite il se retourne, ramasse la première brique et la pose en avant.

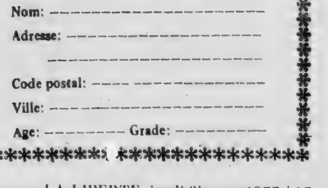
Et ainsi de suite et progressant de brique en brique posée comme on marche sur la tête des pierres quand on traverse une rivière à gué.

Le premier arrivé sur la ligne a gagné évidemment.

Qui perd l'équilibre et tombe à l'eau revient à la ligne de départ.

C'est tout.

Vous verrez comme c'est amusant et tout autant pour les spectateurs que pour les acteurs.



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3916 Louise Perreault, Saint-Lazare
3917 Michelle Boily, La Broquerie
3918 Liliane Kirouac, La Broquerie
3919 Monique Balcaen, Saint-Boniface
3920 Twila Letain, Laurier
3921 Perry Gaudry, Saint-Laurent
3922 Joël Lohr, Saint-Boniface
3923 Isabelle Allard, Saint-Eustache
3924 Michelle Balcaen, Winnipeg
3925 Stéphane Bertrand, Thompson
3926 Emile Desrosiers, Sainte-Geneviève
3927 Gisèle Desorcy, Sainte-Anne
3928 Benoit Nayet, Saint-Pierre-Jolys
3929 Patrick Chenier, Saint-Norbert
3930 Daniel Chenier, Saint-Norbert
3931 Charlene Delaquis, N.-D.-de-Lourdes
3932 Sally Prevost, South Junction,
3933 Félix Boileau, Vassar
3934 Denise Beaudry, South Junction
3935 Sharon Stewart, Sprague
3936 Linda Jernberg, Sprague
3937 Susie Yurechka, Wampun
3938 Nicole Gagnon, Saint-Boniface
3939 Joanne Simmons, Southport
3940 Della Ross, Ross
3941 Yvonne Vien, Steinbach
3942 Lisa Perrin, Steinbach
3943 Colette Perrin, Steinbach
3944 Lynne Tremblay, Sprague
3945 Tim Hebel, Sprague
3946 Lisa Roch, Winnipeg
3947 Michael Leblanc, Somerset
3948 Patrick Leblanc, Somerset
3949 André Marion, Saint-Boniface
3950 Jérôme Donda, Saint-Claude

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

La S.F.M. NOUS INFORME



L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
LE 17 AVRIL

- ☐ Tous y assistent. . . moi aussi
- ☐ Thème: La solution est chez nous
- ☐ Format semblable à celui de l'an dernier
- ☐ Choisis ton atelier parmi quinze
- ☐ Souper et soirée

CANDIDATURES

RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION

Selon les règlements généraux de la constitution de la Société Franco-Manitobaine, le comité de nomination a proposé les candidats suivants qui ont accepté de se présenter aux postes vacants.

A la présidence: André Fréchette
Au poste de vice-président: Luc Marchildon
Conseillers: Constance Bradet
Armand Mercier

Note: L'échéance pour la nomination de candidats est 12 heures le 17 avril. Toute candidature doit être appuyée de dix signatures et soumise au président du Comité de Nomination, Monsieur Alfred Monnin.

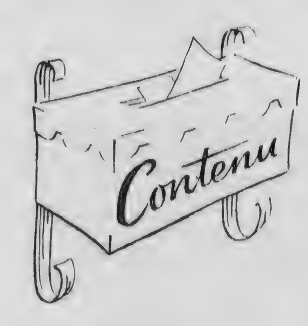
ÉLECTIONS À L'EXÉCUTIF DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Cette année, il y a QUATRE postes à combler:
- président(e)
- secrétaire
- deux conseillers(ères)

Tous les postes sont pour un terme de deux ans. Pour être eligible, il faut avoir au moins 16 ans et pas plus de 25 ans. Pour poser votre candidature, appeler un des membres du comité de nomination:

- Suzanne Lachiver, présidente au 985-3601 (bur.) 247-5341
- Richard Chartier, au 269-2878
- Aline Robert, au 233-8837 (bur.)
- Michelle Smith au 247-7237

Vous devez le faire au moins 3 heures avant les élections.
LE 17 AVRIL
LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
C'EST À TOI,
C'EST POUR TOI,
IMPLIQUE-TOI!



1) La Fédération provinciale des Comités de Parents
— Assemblée annuelle et élections
2) Comités culturels
— Culture folklorique ou créativité
3) Chevaliers de Colomb
— Pour tous les Chevaliers de Colomb qui veulent évaluer les engagements pris à l'assemblée annuelle '77.
4) Ligue des Femmes catholiques
— La francophonie et la communauté chrétienne
5) Paroisses
— L'épanouissement du Franco-Manitobain dans sa totalité
6) Mouvement coopératif et Caisses populaires
— Notre rôle dans le développement économique
7) Conseil Jeunesse provincial
— Assemblée annuelle
8) Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba
— Le commissaire vis-à-vis le développement de l'école française dans notre province
9) Educateurs Franco-Manitobains
— L'Education clé de la survivance
10) Mouvement scout
— Etablir une constitution de district et plan d'ensemble de formation
11) Mouvement guide
— Un pas de plus! Pourqoi pas?
12) Clubs d'Age d'Or
— Une fédération — Pour ou contre?
13) Société Franco-Manitobaine
— L'autofinancement pour les organismes franco-manitobains
14) Société Historique
— L'Histoire indispensable pour l'avenir
15) Club des Hommes d'Affaires
— Pour tous ceux qui veulent se regrouper en vue de certains objectifs économiques en '77 - '78



FERMIERS

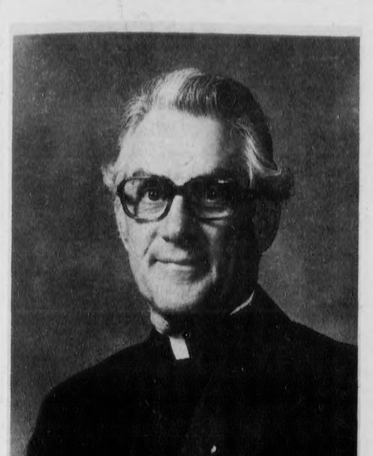
Voici une occasion unique pour les jeunes agriculteurs désireux de voyager, et pour les fermiers qui ont besoin de main d'oeuvre durant l'été.

La Société Franco-Manitobaine a entrepris la coordination d'un programme d'échanges de travailleurs agricoles avec la France.

Surveillez cette page ou téléphonez à Gilbert, au 233-4915 (à frais virés) pour plus de renseignements.

[annonce payée]

Saint-Norbert



(Photo Steve Khan)

L'abbé Bernard Bélanger naquit à Saint-Boniface le 11 octobre 1926, fils d'Adélard Bélanger et de Gratia Girard. Après ses années d'étude au Collège et au Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre le 29 mars 1952. D'abord vicaire à la cathédrale de 1952 à 1956, ensuite curé à Treherne et Rathwell 1956-58. A Saint-Jean-Baptiste il était vicaire économe et de retour à Treherne et Rathwell en 1957-1958. Curé à la Sainte-Famille de 1958 à 1961, curé encore aux Saints-Martyrs-Canadiens de 1961 à 1967, à Christ the King 1967 à 1972, à Saint-Norbert depuis 1972. L'abbé Bélanger compte 5 frères et 3 soeurs vivantes.

Dimanche, le 20 mars, c'était grande fête à Saint-Norbert, alors que les paroissiens, amis et parents, au nombre d'au-delà de 1,000 personnes et remplissant l'église et la sacristie, se rassemblaient pour fêter le 25e anniversaire de vie sacerdotale de leur curé, M. l'abbé Bernard Bélanger.

Précisément à 2 heures de l'après-midi les cloches de l'église sonnaient à toute volée annonçant la fête. Le jubilaire, accompagné de son cortège de prêtres et de religieux, faisait son entrée triomphale en procession vers l'autel. Entre autres dignitaires, signalons la présence de NN. SS. Antoine Hacault et Maurice Baudoux, des abbés Roland Bélanger curé de Transcona et frère de Bernard, Léo Couture son cousin et curé à la Basilique de Saint-Boniface, de son oncle le Père Albert Girard, O.M.I., de Fort Alexandre. On remarquait aussi dans la procession les Chevaliers de Colomb du 4e Degré, les Scouts et les Jeannettes avec leurs chefs respectifs.

La chorale, toujours sous la direction de Mme Jules Lafond, exprimait elle aussi par ses chants et ses airs mélodieux sa grande joie en ce jour de fête et la foule de répondre à l'unisson:

Mais oui le Seigneur est bon
Il a fait pour nous des merveilles
Mais oui, le Seigneur est bon
Je veux lui chanter mon amour.

Après que les membres du clergé eurent pris place dans le sanctuaire notre habile maître de cérémonies et président du Conseil de la Pastorale, M. Raoul Ferraton, sut en termes choisis, souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue. Il dit que cet événement fournissait aux paroissiens et à lui-même une heureuse occasion d'exprimer leur amour, leur attachement et leur reconnaissance à leur chef spirituel. Il félicitait l'abbé Bernard pour ses vingt-cinq années au service du Peuple de Dieu et de son Eglise et formula le souhait qu'avec une bonne santé il puisse desservir encore longtemps les paroissiens de Saint-Norbert et poursuivre sa mission apostolique.

Suivit ensuite la messe concélébrée par Mgr Antoine Hacault, et les abbés Bernard et Roland Bélanger. L'homélie fut prononcée par l'abbé Roland, frère du jubilaire. Ce dernier remercia le Seigneur de lui avoir donné un frère tel que Bernard. Il fit allusion à la mission du prêtre qui dit-il doit être l'ambassadeur du Christ dans la société. A l'exemple du Christ, il devra dispenser l'amour et le pardon à chacun, tous les jours de sa vie. Le prêtre partagera les joies et les peines de ses fidèles. Certes en ces temps difficiles la tâche du prêtre n'est pas facile, souvent ingrate mais c'est au pied de la Croix que le prêtre puisera le courage et la force pour poursuivre sa mission et rester fidèle à sa vocation. Sa prière devra être continuelle et persévérante.

Et ce fut ensuite la procession des offrandes où élèves de la 1ère et de la 2e année s'avançant tour à tour déposer chacun une rose rouge sur les vingt-cinq roses blanches qui formaient le chiffre 25 commémorant les 25 années de la vie de l'abbé Bernard au service du Seigneur.

A la fin de la messe, M. Ferraton au nom des paroissiens réitéra ses sentiments d'attachement à son curé tandis que Mgr Hacault assura le Jubilaire de l'appui moral de ses confrères dans la poursuite de sa tâche.

M. Jos. Campeau offrit à l'abbé Bélanger un téléviseur-couleur, don des paroissiens pour la circonstance. Il résume en ces mots: "Bernard nous te disons merci, et nous t'aimons beaucoup. On souhaite que tu demeures encore longtemps à Saint-Norbert.

La Ligue des Femmes Catholiques voulut elle aussi rendre hommage à leur aumônier en cette belle occasion. La présidente, Mme Gemma Lagacé, offrit à l'abbé Bernard une plaque-souvenir sur laquelle on pouvait lire ces mots, composés par une des ses membres, Mme Eugénie Ferré:

A M. l'abbé Bernard Bélanger
Félicitations et meilleurs Voeux
"A vous qui servez le Seigneur
Et guidez vos frères et soeurs
Que notre reconnaissance soit une prière
A Dieu de bénir encore longtemps votre carrière".

Ce fut enfin au tour de l'abbé Bernard de prendre la parole. Il se dit fort ému de toute cette expression d'amitié et d'estime. Il remercia le Seigneur de l'avoir choisi pour un de ses prêtres. Il remercie sa chère famille pour "tout ce qu'elle a fait pour moi". Il a une pensée pour son père Adélard et sa mère Gratia Girard qui du haut du ciel sans doute partagent la joie de cette belle fête. Il remercia tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau rassemblement.

Le tout se termina par un délicieux goûter préparé par toutes les dames de la paroisse.

Enfin, ce fut une fête inoubliable pour tous. Malgré tout ce que l'on dit du manque de foi, la religion, source d'espérance, est encore une force vitale chez nous et n'est pas près de disparaître: Saint-Norbert l'a démontré une fois de plus dimanche en fêtant son curé.

Encore une fois à l'abbé Bernard, longue vie et que Dieu vous bénisse et vous donne un ministère de plus en plus fructueux.

Sainte-Anne

SPECTACLE ET ART

Le Centre culturel coopératif de Sainte-Anne fait part à la population franco-manitobaine de sa première exposition et vente annuelle d'artisanat les samedi et dimanche, 2 et 3 avril 1977, de 13h00 à 18h00.

Certains des artisans seront sur place pour démontrer leur art. Tous les Franco-Manitobains sont cordialement invités à venir voir et même acheter de l'artisanat fait par des Manitobains. L'exposition et la vente se tient dans le local du Centre culturel à Sainte-Anne.

Madeleine Mercier

LE CARNAVAL D'HIVER À SAINT-LÉON

LES 12 ET 13 MARS

GAGNANTS DU "POKER DERBY"

1er Jean Comte de Notre-Dame-de-Lourdes
2e Lorette Talbot de Saint-Léon
3e Gilbert Comte de Notre-Dame-de-Lourdes

CONCOURS DE BARBES - 27 CONCURRENTS

Les juges: Mlle Pauline Hince du Centre Culturel Franco-Manitobain
Mme Rita Labossière de Saint-Léon
Fr Réal Saint-Pierre, c.s.v., président du Comité Culturel de Saint-Léon

Gagnant: M. Urbain Rondeau
Prix de consolation: M. Paul Grenier

COURONNEMENT DE LA 1ère REINE DU CARNAVAL D'HIVER

Reine: Mlle Marielle Rondeau de Saint-Léon
Princesses: Mlle Joan De Lechte de Notre-Dame-de-Lourdes
Mlle Linda Logan de Somerset

LE TIRAGE DU CARNAVAL D'HIVER

1er prix: Linda Dekos de Swan Lake
2e prix: Tharcile Payette de Notre-Dame-de-Lourdes
3e prix: Annette Lacroix de Saint-Pierre

TOURNOI DE BALLON-BALLAI

L'équipe des femmes de Saint-Léon remporta le 1er prix ainsi que l'équipe des hommes de Notre-Dame-de-Lourdes.

CONCOURS DE SCIAGE DE PITOUNE

Chez les femmes - 1er prix - Lorraine Rondeau
Chez les hommes - 1er prix - Kevin Goods

CONCOURS TIRE AU POIGNET

Chez les femmes - 1er prix - Lorraine Rondeau
Chez les hommes - 1er prix - Victor Labossière

Les Chevaliers de Colomb désirent remercier la Division Scolaire de la permission de se servir de la salle de l'école, M. et Mme Donald Rondeau pour l'usage de l'Auberge, tous les gens qui ont appuyé, qui ont travaillé au succès du Carnaval. Aussi, grand merci à tous ceux qui ont fait des dons pour le Carnaval!

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

lequel des questions bien précises (sous forme de résolutions ou autres) seront soumises aux citoyens), B) Recueillir les doléances et suggestions des citoyens, les traduire en résolutions, les débattre, les accepter ou les rejeter. C) Rédiger un cahier de résolutions qui serait acheminé par la suite au bureau de la S.F.M. D) Elire des représentants qui seront délégués lors de la convocation des Etats Généraux de la communauté franco-manitobaine.

3e opération: La S.F.M. convoque les premiers Etats Généraux de la communauté franco-manitobaine. Les délégués des régions étudient en atelier les résolutions, les débattent, les acceptent ou les rejettent.

4e opération: l'assemblée constituante des Etats Généraux se réunit en plénière et vote chacune des résolutions. (Pas plus de deux interventions ne sont acceptées pour chacune des résolutions.)

5e opération: Un exécutif de huit membres est élu par les délégués (un président, un vice-président, un secrétaire et 5 conseillers).

6e opération: A partir des résolutions adoptées lors de la tenue des Etats Généraux les membres élus de l'exécutif élaborent un plan d'actions concrètes.

7e opération: Les gouvernements provincial et fédéral sont saisis de recommandations bien précises à partir des résolutions adoptées lors des Etats Généraux.

8e opération: Un mouvement politique ne dépendant d'aucun organisme gouvernemental se constitue dont le but est de se faire le porte-parole des délégués des Etats Généraux et de défendre avec la dernière énergie l'héritage linguistique et culturel de la communauté franco-manitobaine.

Alain Raby

(1) L'histoire des Etats Généraux s'échelonne entre 1302 et 1789, alors qu'en des périodes difficiles et incertaines pour la communauté des citoyens, la France avait recours à des consultations extraordinaires.

PLUS D'AUTONOMIE... (suite)

porte à des modifications au Bill 113 pour nous donner à nous les plus concernés, plus de contrôle sur notre destin en matière d'éducation", dit-il.

"Il n'est pas question aujourd'hui de parler de division scolaire française, mais plus de pouvoirs pourraient être donnés aux comités de parents dans le cadre des commissions scolaires en ce qui concerne spécifiquement l'éducation française. La Fédération provinciale regroupe actuellement 8,000 membres, selon M. Henri Marcoux. Une telle autonomie, nous-mêmes décidant de notre propre sort, pourrait nous donner une structure dans le cadre de laquelle une discussion positive entre tenants de l'un ou l'autre programme déboucherait sur une évolution positive du français et du bilinguisme au Manitoba, expliquait en résumé M. Marcoux.

Il est à noter qu'à la réunion du Précieux-Sang, les parents "B" ont eux aussi demandé une déclaration sur une politique d'éducation française de la part du gouvernement.

A. L.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

ROD'S PAINTING & DECORATING LTÉE

1033, rue Garfield, Winnipeg
Tél. 233-3129 ou 783-5596
C'est le temps de redécorer: appelez-nous



CBKFT

LA TÉLÉVISION FRANÇAISE À REGINA
est à la recherche d'un

COMMIS

FONCTIONS:

1- Préparer et dactylographier les horaires quotidiens
2- Dactylographier la correspondance courante, rapports, formules, etc.
3- Classer documents.

SALAIRE:
$9,176 - $10,871
l'échelle de salaire régulièrement revisée.

S.V.P. adresser votre demande par téléphone au service des Ressources humaines à Radio-Canada, Winnipeg - 774-2541, postes 298 ou 239.

A Régina s'adresser à M. Peter Lynn:

Service des Ressources humaines
1840, rue McIntyre
Régina, Saskatchewan
S4P 2R1

CONSEILLER EN ORIENTATION DEMANDÉ

Pour l'école Racette, Saint-Paul, Alberta
(6e à 9e année).
Etudes en orientation essentielles.
Entrée en fonction le 29 août 1977.
S'adresser à:

François Boulet, surintendant
C.P. 5000
Saint-Paul, Alberta
T0A 2A0

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES POUR
LES POSTES SUIVANTS:

DIRECTEUR(RICE)
Ecole élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Maternelle à VI, 180 élèves, 8 professeurs

PROFESSEURS:

Complexe scolaire Saint-Claude
1 - ½ temps maternelle
1 - Classe spéciale
1 - IX à XII

Dandurand élémentaire (Haywood)
1 - I-II combiné (12 élèves)

Mariapolis élémentaire
1 - I-II combiné (15 élèves)

Ecole française de Saint-Léon
1 - I-II combiné (14 élèves)
1 - III-IV combiné (17 élèves)

Institut collégial de Somerset
1 - VII-IX, sujet à être annoncé

Toutes les formules d'offres de service doivent être adressées au:

Directeur Général
Division scolaire La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 248-2228 ou rés.: 744-2083

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

INVITE DES CANDIDATURES
POUR LE POSTE DE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

Le titulaire devra assumer la direction et la coordination de l'entretien des écoles ainsi que des responsabilités en travail général de bureau, comptabilité et achats. Les candidats devront avoir fait preuve de compétence administrative et posséder une certaine connaissance de la langue française. De l'expérience dans la comptabilité précise aussi bien qu'une connaissance dans l'entretien de bâtiments sont désirables. Salaire entre $14,000. et $16,000. selon qualification et expérience. Entrée en fonction aussitôt que possible.

Les offres de service par écrit doivent être présentées le ou avant le 8 avril 1977 à:

Secrétaire-trésorier
Division Scolaire Rivière Seine No 14
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE NO 14

CHERCHE UN

DIRECTEUR BILINGUE

pour l'école Noël-Ritchot, Saint-Norbert
(école française)
pour le 1er septembre

Cette école élémentaire offre un programme français à environ 200 élèves. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, le ou avant le 6 avril, au Directeur général, C.P. 160, Sainte-Anne, Man. R0A 1R0

LA LIBERTÉ

cherche un
GÉRANT-VENDEUR

FONCTION:
Responsable de l'administration du bureau et du service des annonces

ENTRÉE EN FONCTION:
immédiatement

SALAIRE:
à négocier

Expérience requise dans le domaine des ventes.

Adresser offre de services et curriculum vitae à

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

COORDONNATEUR(TRICE) TRAVAUX MÉNAGERS

DEMANDÉ(E)

Personne ressource pour l'équipe de Saint-Pierre. Fonction: coordonner les travaux d'art ménager dans le cadre du Home Care Program. Responsabilité: orienter et surveiller les travaux, coordonner le cours d'art ménager et les services internes.

Il s'agit d'un poste à mi-temps. Salaire horaire. Une certaine expérience de la surveillance et de l'administration constitue un atout. Voiture nécessaire.

Les offres de services seront acceptées jusqu'au 15 avril 1977. Pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous, communiquez avec

Ms. Betty Ann Orr
Ministère de la Santé et du Développement social
Saint-Pierre (Manitoba)
Tél.: 433-7636



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8239 - **Commis de bureau** - Salaire à négocier. Dactylo 40 à 45 mots-minute. Doit fournir sa propre voiture. Emploi à mi-temps, les après-midi seulement. Fonctions telles que requises.

8233 - **Chauffeur de camion.** $200.00 par semaine. Six mois d'expérience minimum. Permis de conduire 1ère classe. Livraison dans la ville.

8240 - **Conducteur de niveleuse.** Salaire à négocier. Expérience requise. On doit conduire une niveleuse 12 ou 14 E dans la construction de voies publiques.

8242 - **Régleur conducteur de machines outils.** Salaire: $6.80 de l'heure. Doit être certifié au Manitoba et au niveau de compagnon. On demande un résumé.

8241 - **Commis boucher.** Salaire: $4.00 de l'heure. Emploi permanent. Expérience requise. Jours de congé les lundis et mardis.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.

2-289-JNO

RECHERCHE POUR FERME DE CÉRÉALES et travaux de défrichage à La Broquerie, employé responsable de langue française connaissant tous travaux agricoles, machines, entretien, soudure. Composer 253-8016.

48-697-JNO

J'AIMERAIS GARDER DES ENFANTS d'âge pré-scolaire, du lundi au vendredi, dans le Meadewood. 257-4865.

50-713-1 C

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.

26-521-JNO

A LOUER — Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée semi-privée. Près Collège et hôpital St-Boniface. Prix: $200.00 par mois plus $10.00 pour stationnement. Composer 233-1137 après 5 heures.

49-698-JNO

A LOUER - 565, rue Des Meurons. Chambre meublée au sous-sol. Composer 253-0046.

50-712-50 C

A LOUER - Rue Aulneau - Logis de 1 chambre à coucher complètement privé et meublé. Facilités de lavage. Pas de stationnement. Composer 247-6138 après 6 heures.

50-711-50 C

à vendre

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.

46-680-JNO

A VENDRE - A la campagne - Maison d'été. Belle place pour grand jardin. Beau grand parterre avec arbustes, ainsi qu'un petit hangar à outils. Composer 233-2564.

50-705-1 C

A VENDRE - St-Pierre, rue principale. Maison de 2 logis complètement privés. Beau grand lot. Composer 433-7489.

49-703-50 C

A VENDRE - Grande maison de 9 pièces, à St-Boniface, bon état, garage. Lot 50 x 127. Idéale pour 2 appartements privés. Près hôpital, écoles, autobus. Rue et ruelle pavées. Composer 253-1115.

49-700-JNO

VENTE PRIVÉE - Parc Windsor - Maison, 3 chambres à coucher. Idéale pour couple retiré. $38,800. Composer 253-4427 entre 2h30 et 5 heures et après 11h30 du soir.

50-709-1 C

H & R BLOCK a 17 raisons qui devraient vous inciter à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.



Raison numéro 14.

Les gens de H & R BLOCK sont humains et quelques rares fois, ils commettent une erreur. Par contre si cette erreur vous occasionne un surplus d'impôt à payer, vous ne payez que l'impôt. H & R BLOCK paie tout intérêt et pénalité.

Ils se portent garants de leur travail.

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

Bureau à Saint-Boniface: 159, boul. Provencher Tél.: 233-4028

Ouvert du lundi au vendredi de 9 a.m. à 9 p.m. Le samedi, de 9 a.m. à 5 p.m. Venez nous voir dès maintenant. Pas de rendez-vous nécessaire.

Assureurs



VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 200-170, rue Marion
R. L. BÉTOURNAY — Saint-Boniface, Manitoba
R. GUAY — R2H 0T4
L. DUVAL — (204) 233-8901
D. LABOSSIÈRE — BERNARD J. RODRIGUE

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145 / 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Tél.: 247-6202 — 316, rue Des Meurons, Saint-Boniface
COLLETTE'S
PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est — Chiropraticien:
Saint-Pierre, Manitoba — Roland-E. Bohémier, D.C.
R0A 1V0

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C., Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

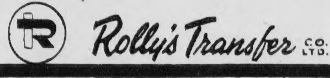
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.





Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant: Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869



340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

Ce programme paraîtra régulièrement à la fin de chaque mois dans LA LIBERTÉ. Les groupes ou associations intéressés à y faire paraître l'horaire de leurs activités culturelles ou récréatives peuvent communiquer au C.C.F.M. avec Pauline Hince tél.: 233-8972.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

[annonce payée]

CULTURE ET LOISIRS

Avril

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE CCFM

Au Centre

1er et 2 avril

En concert: "Les Blés au Vent" à 20h30
Salle Pauline-Boutal, au C.C.F.M.
Billets: $3.00 - en vente au guichet du C.C.F.M.

17 avril

Assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine
Dimanche le 17 avril, au Centre des Congrès de Winnipeg
Inscription: 12h — Souper 18h au C.C.F.M.
Soirée: 20h30 au C.C.F.M.

16 avril

Discothèque organisée par les membres du 100 NONS
20h30 au C.C.F.M., petite salle de spectacle
Billets: $2.00

24 avril

La Chorale des Intrépides en concert avec l'Orchestre Symphonique de Winnipeg présente en première "La Basilique de Saint-Boniface", Cantate de Marcien Ferland.
Dimanche le 24 avril à 20h30 en la Cathédrale de Saint-Boniface
Age d'or et étudiants: $3.00
Adultes: $4.50
Billets en vente au guichet du C.C.F.M. et Chez Huot

À l'extérieur

1er avril — THOMPSON

Soirée canadienne-française
Centre multiculturel — 20h00

2 - 3 avril SAINTE-ANNE

Vente et exposition d'artisanat au Centre culturel — artistes locaux sur place.
13h00 - 19h00
Entrée gratuite
Le Café des AS sera ouvert.

3 avril SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Association de Parents et Amis Scouts de Saint-Jean-Baptiste vous invite à un souper-rencontre, à la salle du centenaire à 18h. Il y aura cocktails et souper.
Entrée: $5.00
Venez en grand nombre encourager nos pionniers qui se préparent pour "Le Jamboree '77 Canadien" à l'Ile-du-Prince-Edouard. Seulement 200 billets seront vendus. Pour réserver, signalez 758-3436 ou 758-3840.

3 - 9 avril SAINT-PIERRE

Tous les cours offerts au Centre Culturel seront annulés pendant la semaine sainte.

11 avril SAINT-CLAUDE

A l'Institut collégial de Saint-Claude, Ciné-Club présente "En Marchant" et "Le temps de l'avant".
20h00.

13 avril SAINT-NORBERT

Cours de rembourrage à l'école de Saint-Norbert
19h30, le 13 avril et le 22 avril; le 23 avril, toute la journée; 19h30, le 29 avril; toute la journée le 30 avril.
Inscription: $20.00.
Pour plus de renseignements, signalez 269-3687, Roger Vigier ou 269-3730, Denise Dupuis.

14 avril SAINT-GEORGES

Cours de couture pour 6 jeudis soir consécutifs à l'école de Saint-Georges.
Inscription: $15.00.

Cours de décoration intérieure, pour 6 jeudis soir consécutifs à l'école de Saint-Georges.
Inscription: $15.00.

16 avril NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes
Danse animée par les Gais Manitobains.

19 avril SAINT-PIERRE

Assemblée annuelle pour tous les membres à la salle du "curling", suivie d'un vin et fromage à 20h.

20 avril NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Ciné-Lourdes présente "Les Brûlés", "Message de propagande" à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes.
19h30.

20 avril THOMPSON

Réunion annuelle du Comité culturel de Thompson au Centre Récréatif à 20h.

25 avril SAINT-CLAUDE

Ciné-Club présente "Chasseurs Cris de Mistassini" et "Matin sur la lièvre" à l'Institut collégial de Saint-Claude. 20h.

Un cours de personnalité et de connaissance de soi sera offert à Saint-Boniface à partir du 12 avril, les mardis soir, plus une fin de semaine (6-8 mai) par J.-R. Monfette, o.m.i. Ce cours est donné en français. Pour plus de renseignements, composez 775-2718, 774-2201. Les formules d'inscriptions sont disponibles au C.C.F.M.

Le "Nouveau Réseau" présente...



4 - 5 - 6 avril: "Les Beaux Dimanches" (Saint-Pierre); 7 - 8 - 9 avril: "Les Beaux Dimanches" (Collège Saint-Boniface); 11 - 12 - 13 avril: "Le Skieur de l'Everest" (Saint-Pierre); 18 - 19 - 20 avril: "Les Vautours" (Saint-Pierre); 21 - 22 - 23 avril: "Les Vautours" (Collège Saint-Boniface); 25 - 26 - 27 avril: "Il était une fois dans l'est" (Saint-Pierre).









Jean Duceppe
Denise Filiatrault

LE NOUVEAU RÉSEAU